DELIBERATION DU CONS

Envoyé en préfecture le 16/02/2024 Reçu en préfecture le 16/02/2024

Nombre de conseillers en exercice : 29 Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de conseillers votants : 25

Publié le ID: 034-213402555-20240208-RH



RH/DR

2024-02-08/01

L'an deux mille vingt-quatre et le huit février à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de SAINT GELY DU FESC se sont réunis en Mairie, sous la présidence de Madame Michèle LERNOUT, Maire.

PRESENTS: M. LERNOUT, E. STEPHANY, L. CAPELLI, P. BURTE, Ch NAUDI, Ph LECLANT,

A. LAMOR, M. MAROT, M. MICHAUDET, B. PERIDIER, Ph TRINH-DUC, A. BUFFET, S. RAFFARD, C. CREISSENT, A. CAUSSIDIER-ALBOUY, JF ORTEGA, E. MASSART,

CI COURTOIS, G. FABRE, JL FELLOUS, Ch PUJOL,

ABSENTS: S. ALET a donné procuration à P. BURTE

A. MEYOUR a donné procuration à M. LERNOUT

M. PAMS

Ch FAY a donné procuration à Ch NAUDI

H. TAURAN

N. FABRE a donné procuration à L. CAPELLI

S GODIN V. RIVIERE

OBJET: ACTUALISATION DES INDEMNITÉS DE FONCTION DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX TITULAIRES D'UNE DÉLÉGATION

Monsieur Éric STEPHANY, Maire Adjoint chargé des Finances, rappelle qu'aux termes de l'article L 2123-20-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, chaque assemblée arrête par délibération les indemnités de ses membres. Cette délibération couvre la durée du mandat sauf décision contraire, et précise le montant des indemnités en pourcentage appliqué à la valeur de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique: Indice Brut 1027.

A compter du 1er janvier 2024, l'indice brut terminal de la fonction publique (1027) servant de base au calcul des indemnités de fonction des élus est revalorisé du fait de l'attribution de 5 points à son indice majoré, faisant passer ce dernier à 835 points au lieu de 830.

Il précise à l'assemblée que ces indemnités seront versées conformément au tableau annexé et ne font l'objet d'aucun écrêtement.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur STEPHANY, et après en avoir délibéré à 24 voix pour et une abstention (Ch Pujol):

- adopte la revalorisation indiciaire des indemnités du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux ayant une délégation à compter du 1er janvier 2024,
- adopte le principe de revalorisation indiciaire en cas de décrets ministériels portant majoration de la rémunération du personnel de la fonction publique,
- rappelle que les crédits sont prévus au budget de la commune à l'article 65311.

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

SECRETAIRE DE SEANO

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission à M. Le Sous-Préfet de Lodève le et de la publication sur le site internet de la commune le :

LE MAIRE

Michèle LERNOUT

Annexe

Envoyé en préfecture le 16/02/2024

Reçu en préfecture le 16/02/2024

Publié le

Tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités alloues aux membres de l'assemblée délibérante au 1er janvier 2024

FONCTION	% DE L'INDICE 1027
Maire : Mme Michèle LERNOUT	63.56%
1 ^{er} Adjoint : Mr Éric STEPHANY	25.43%
2 ^{ème} Adjoint : Mme Laure CAPELLI	25.43%
3 ^{ème} Adjoint : Mr Sylvain ALET	25.43%
4 ^{ème} Adjoint : Mme Anne MEYOUR	25.43%
5 ^{ème} Adjoint : Mr Patrick BURTE	25.43%
6 ^{ème} Adjoint : Mme Christiane NAUDI	25.43%
7 ^{ème} Adjoint : Mr Philippe LECLANT	25.43%
8 ^{ème} Adjoint : Mme Annie LAMOR	25.43%
Conseiller délégué : Mr Bernard PERIDIER	6%
Conseillère déléguée : Mme Cécile CREISSENT	6%

République Française Département de l'Hérault Commune de SAINT GELY DU FESC

DELIBERATION DU CO





Nombre de conseillers en exercice : 29 Nombre de conseillers présents : 21 Nombre de conseillers votants : 25

TB 2024-02-08 /02

L'an deux mille vingt-quatre et le huit février à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de SAINT GELY DU FESC se sont réunis en Mairie, sous la présidence de Madame Michèle LERNOUT, Maire.

PRESENTS: M. LERNOUT, E. STEPHANY, L. CAPELLI, P. BURTE, Ch NAUDI, Ph LECLANT, A. LAMOR,

M. MAROT, M. MICHAUDET, B. PERIDIER, Ph TRINH-DUC, A. BUFFET, S. RAFFARD, C. CREISSENT, A. CAUSSIDIER-ALBOUY, JF ORTEGA, E. MASSART, Cl COURTOIS, G. FABRE,

JL FELLOUS, Ch PUJOL,

ABSENTS: S. ALET a donné procuration à P. BURTE

A. MEYOUR a donné procuration à M. LERNOUT

M. PAMS

Ch FAY a donné procuration à Ch NAUDI

H. TAURAN

N. FABRE a donné procuration à L. CAPELLI

S GODIN V. RIVIERE

OBJET: TAUX D'IMPOSITION 2024

Monsieur Eric STEPHANY, Maire adjoint, chargé des finances, expose à l'assemblée qu'il convient de voter les taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Le produit fiscal résulte de l'application des taux aux bases d'imposition, lesquelles évoluent chaque année en fonction de leur valorisation physique et nominale.

L'état des bases prévisionnelles pour l'année 2024 n'ayant pas encore été notifié, le produit prévisionnel des impositions a été établi en tenant compte d'une revalorisation des bases de 3.90%.

Conformément aux orientations budgétaires débattues lors du conseil municipal du 20 décembre 2023, et des engagements de la municipalité en termes de modération fiscale, il est convenu de maintenir les taux d'imposition actuels.

Compte tenu de ces éléments il est proposé de reconduire les taux de l'année précédente à l'identique :

• Taxe foncière sur les propriétés bâties :

43,35 %

• Taxe foncière sur les propriétés non bâties :

107,01 %

La Taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale est également inchangé : 11.60 %

Le conseil municipal oui l'exposé de Monsieur Eric STEPHANY et, après en avoir délibéré par 21 voix pour et 4 abstentions (JL FELLOUS, Ch PUJOL, G FABRE, Cl COURTOIS) reconduit les taux présentés.

Ainsi délibéré les an, jour et mois que dessus

Pour extrait conforme

SECRETAIRE DE SEANCE

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission à M. Le Sous-Préfet de Lodève le : et de la publication sur le site internet de la commune le : <u>LE MAIRE</u>

Michèle Libration



Nombre de conseillers en exercice : 29 Nombre de conseillers présents : 21 Nombre de conseillers votants : 25

TB 2024-02-08 /03

L'an deux mille vingt-quatre et le huit février à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de SAINT GELY DU FESC se sont réunis en Mairie, sous la présidence de Madame Michèle LERNOUT, Maire.

PRESENTS: M. LERNOUT, E. STEPHANY, L. CAPELLI, P. BURTE, Ch NAUDI, Ph LECLANT,

A. LAMOR, M. MAROT, M. MICHAUDET, B. PERIDIER, Ph TRINH-DUC, A. BUFFET, S. RAFFARD, C. CREISSENT, A. CAUSSIDIER-ALBOUY, JF ORTEGA, E. MASSART,

CI COURTOIS, G. FABRE, JL FELLOUS, Ch PUJOL,

ABSENTS: S. ALET a donné procuration à P. BURTE

A, MEYOUR a donné procuration à M, LERNOUT

M. PAMS

Ch FAY a donné procuration à Ch NAUDI

H. TAURAN

N. FABRE a donné procuration à L. CAPELLI

S GODIN V. RIVIERE

OBJET : REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2023 ET AFFECTATION DU RESULTAT AU BUDGET PRIMITIF 2024

L'article L.2311-4 du Code général des collectivités territoriales dispose que les résultats de l'exécution budgétaire sont affectés par la commune après constations des résultats définitifs lors du vote du compte administratifs.

Toutefois, les articles L. 2311-5 et R. 2311-13 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient les conditions dans lesquelles une commune peut reprendre de manière anticipée les résultats avant l'arrêté du compte de gestion et l'adoption du compte administratif d'un exercice.

Cette reprise anticipée des résultats d'un exercice N-1 à l'exercice N ne peut être faite qu'entre la date limite de mandatement fixée au troisième alinéa de l'article l 1612-11 du CGCT, soit après le 31 janvier, et la date limite de vote des taux d'impositions locales prévues à l'article 1639 A du Code général des impôts, soit au plus tard le 31 mars.

La reprise anticipée des résultats est justifiée par un tableau des résultats d'exécution du budget ainsi que de l'état des restes à réaliser au 31 décembre.

Il est possible au conseil de reprendre par anticipation les résultats 2023 et de statuer sur l'affectation de ce résultat sur le budget primitif 2024.

Si le compte administratif venait à faire apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devrait procéder à une régularisation et à la reprise dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et en tout état de cause avant la fin de l'exercice 2023.

Vu, le compte de gestion provisoire arrêté par le comptable à la date du 31 décembre 2023.

Vu, le résultat de l'exercice 2023 du budget principal de la commune de Saint-Gély-du-Fesc qui se présente comme suit :

	Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Résultat propre à 2023	10 757 813.38	11 914 733.22	1 156 919.84

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Section de fonctionnement	Résultats antérieurs reportés (002 du BP)	_	2 093 444	Publié le 4 17 1D : 034-21	3402555-20240208-FIN_2024	4_02-DE
	Résultat à affecter	10 757 813.38	14 008 177.39)	3 250 364.01	

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section	Résultat propre à 2023	3 017 226.07	1 565 582.17	-1 451 643.90
d'investissement	Résultats antérieurs reportés (001 du BP)	-	1 082 183.87	1 082 183.87
	Résultat à affecter	3 017 226.07	2 647 766.04	- 369 460.03

	Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
TOTAL	13 775 039.45	16 655 943.43	2 880 903.98

Vu l'état des restes à réaliser (RAR) 2023 en section d'investissement,

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Restes à réaliser	Fonctionnement	_		
(RAR)	Investissement	389 261.00	4 090 000.00	3 700 739.00

Vu le besoin de financement de la section d'investissement faisant apparaître un excédent de 3 331 278.97 € RAR inclus.

Il est proposé une reprise anticipée du résultat et son affectation sur le budget primitif 2024, telle que :

		Solde (+ ou -)
	Affectation à	
	l'investissement (compte 1068)	-
Reprise anticipée	Report en investissement au R001	-369 460.03
	Report en Fonctionnement au R002	3 250 364.01

Vu le visa du comptable en date du 31/01/2024.

Monsieur Eric STEPHANY propose au conseil municipal que l'ensemble de ces montants soient inscrits dans le budget primitif 2024, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive devra intervenir après le vote du compte administratif

Le Conseil municipal ouï l'exposé de monsieur Eric STEPHANY et, après en avoir délibéré par 23 voix pour et 2 abstentions (JL FELLOUS, Ch PUJOL)

- Décide l'affectation du résultat tel que présenté ci-dessus

Ainsi délibéré les an, jour et mois que dessus

Pour extrait conforme

SECRETAIRE DE SEANCE

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission à M. Le Sous-Préfet de Lodève le : et de la publication sur le site internet de la commune le : LE MAIRE

Michael BOUT

République Française Département de l'Hérault Commune de SAINT GELY DU FESC

DELIBERATION DU CON

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le MUNICIPAL

ID: 03/4/2/3/202555 2024/2028 FIN 2024/03 DE



Nombre de conseillers en exercice : 29 Nombre de conseillers présents : 21 Nombre de conseillers votants : 25

тв 2024-02-08 /04

L'an deux mille vingt-quatre et le huit février à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de SAINT GELY DU FESC se sont réunis en Mairie, sous la présidence de Madame Michèle LERNOUT, Maire.

PRESENTS: M. LERNOUT, E. STEPHANY, L. CAPELLI, P. BURTE, Ch NAUDI, Ph LECLANT, A. LAMOR,

M. MAROT, M. MICHAUDET, B. PERIDIER, Ph TRINH-DUC, A. BUFFET, S. RAFFARD,

C. CREISSENT, A. CAUSSIDIER-ALBOUY, JF ORTEGA, E. MASSART, CI COURTOIS, G. FABRE,

JL FELLOUS, Ch PUJOL,

ABSENTS: S. ALET a donné procuration à P. BURTE

A. MEYOUR a donné procuration à M. LERNOUT

M. PAMS

Ch FAY a donné procuration à Ch NAUDI

H. TAURAN

N. FABRE a donné procuration à L. CAPELLI

S GODIN V. RIVIERE

OBJET: BUDGET PRIMITIF 2024

Vu le rapport d'orientation budgétaires présenté le 20 décembre 2023 ;

Vu la présentation et le vote du résultat anticipé de l'exercice 2023 et son affectation ;

Vu la maquette budgétaire en annexe ;

Monsieur Éric STEPHANY, Maire adjoint chargé des finances, présente le projet de budget primitif du budget principal pour l'année 2024 aux membres présents de l'assemblée.

La vue globale de ce document budgétaire par section est la suivante :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 12 914 639 € Recettes : 14 782 597 €

Section d'investissement :

Dépenses : 5 932 689 € Recettes : 5 932 689 €

Le conseil municipal oui l'exposé de Monsieur Erci STEPHANY et, après en avoir délibéré par 21 voix pour et 4 abstentions (JL FELLOUS, Ch PUJOL, G FABRE, Cl COURTOIS) adopte le budget 2024.

Ainsi délibéré les an, jour et mois que dessus

Pour extrait conforme

SECRETAIRE DE SEANCE

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission à M. Le Sous-Préfet de Lodève le : et de la publication sur le site internet de la commune le : <u>LE MAIRE</u>

Michèle LERNON

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le ID : 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

COMMUNE DE SAINT GELY DU FESC dont la population est de 3500 habitants et plus : VILLE DE ST GELY DU FESC (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21340255500014

POSTE COMPTABLE: SGC EST HERAULT

M. 57

Budget primitif
Voté par nature

BUDGET: 17500 ST GELY DU FESC (3)

ANNEE 2024

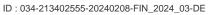
⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le



Sommaire

I - Informations générales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8
II - Présentation générale du budget	
A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19
III - Vote du budget	
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	36
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	38
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	41
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	46
IV - Annexes	
A - Présentation croisée	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	49
A1.01 - Opérations non ventilables	52
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	53
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	56
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	57
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	58
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	61
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	64
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	67
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	68
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	71
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	73
A1.908 - Fonction 8 - Transports	76
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	80
A2.01 - Opérations non ventilables	82
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	83
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	88 89
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	90
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	93
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	96
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	99
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	100
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	101
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	104
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	106
A2.938 - Fonction 8 - Transports	109
B - Annexes patrimoniales	
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet

VILLE DE 31 GELT DU FESC - 1/300 ST GELT DU FESC - BF - 2024	Lilvoye en prefecture le 12/03/2024
	Reçu en préfecture le 12/03/2024
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Publié le
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	113
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	114
B9 - Etat du personnel	116
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	119
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	120
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	121
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	122
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	•
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	123
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
v - milete et signatures	

124

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

A - Arrêté et signatures

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

VILLE DE ST GELY DU FESC - 17500 ST GELY DU FESC - BP - 2024

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

I – INFORMATIONS GENERALES INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	10736

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	839.91

	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1120.71
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1074.17
3	Dépenses d'équipement brut / population	424.36
4	Encours de dette / population (2) (3)	476.53
5	DGF / population	191.88
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	48.63
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	109.69
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	39.51
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	44.36
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-4.33

⁽¹⁾ A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

⁽³⁾ L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

⁽⁴⁾ Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

VILLE DE ST GELY DU FESC - 17500 ST GELY DU FESC - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».
- III Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
 - Fonctionnement : %
 - Investissement : %
- IV En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.
- V Les provisions sont (4).
- VI La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.
- VII Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...
- (5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

I – INFORMATIONS GENERALES EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

		RESULTAT DE L'EXERCICE N-1						
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)				
TOTAL DU BUDGET	13 642 855,80	13 220 734,79	3 175 628,04	A1 2 753 507,03				
Investissement	3 012 717,51	1 565 582,17	(3) 1 082 183,87	A2 -364 951,47				
Fonctionnement	10 630 138,29	11 655 152,62	(4) 2 093 444,17	A3 3 118 458,50				

		RESTES A REALISER N-1						
		Dépenses		Recettes		Solde (B)		
TOTAL des RAR	l + II	389 261,00	III + IV	4 090 000,00	B1	3 700 739,00		
Investissement	1	389 261,00	III	4 090 000,00	B2	3 700 739,00		
Fonctionnement	11	0,00	IV	0,00	В3	0,00		

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	6 454 246,03
Investissement	A2 + B2	3 335 787,53
Fonctionnement	A3 + B3	3 118 458,50

⁽¹⁾ État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

⁽²⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽³⁾ Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽⁴⁾ Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

I - INFORMATIONS GENERALES EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DE 034:213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INV	ESTISSEMENT - TOTAL	(I) 389 261,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 147,59
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
11	Opération d'équipement n° 11	36 539,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	143 600,40
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	207 974,01
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

<u>I – INFORMATIONS GENERALES</u> EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR LD: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVE	STISSEMENT - TOTAL	(III) 4 090 000,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	90 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	5 173 967,97	1 842 689,00
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	389 261,00	4 090 000,00
REPORTS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	our Solde d'execution de la Section d'investissement réporte (1)	369 460,03	0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	5 932 689,00	5 932 689,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	12 914 639,00	11 532 232,99
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
REPORTS		(si déficit)	(si excédent)
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	3 250 364,01
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	12 914 639,00	14 782 597,00
	TOTAL DU BUDGET (4)	18 847 328,00	20 715 286,00

⁽¹⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
- (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
- (4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

VILLE DE ST GELY DU FESC - 17500 ST GELY DU FESC - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRESENTATION DES AP VOTEES

	AUTORISATION DE PROGRAMME (1)	Chapitre(s)	Montant		
Numéro	Libellé	Onaphire(3)			
	TOTAL				
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00		
	TOTAL GENERAL		0,00		

⁽¹⁾ Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

⁽²⁾ L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

VILLE DE ST GELY DU FESC - 17500 ST GELY DU FESC - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRESENTATION DES AE VOTEES

	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)	Chapitre(s)	Montant	
Numéro	Libellé	Onaphire(3)		
	TOTAL			
	« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00	
	TOTAL GENERAL		0,00	

⁽¹⁾ Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

⁽²⁾ L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION D'INVESTISS DE 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

=

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)		
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	364 615,72	143 600,40	279 000,00	279 000,00	422 600,40		
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	85 222,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00		
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	3 652 047,38	244 513,01	4 244 967,97	4 244 967,97	4 489 480,98		
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total de	s dépenses d'équipement	4 101 885,10	388 113,41	4 555 967,97	4 555 967,97	4 944 081,38		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	415 501,00	1 147,59	618 000,00	618 000,00	619 147,59		
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
27	Autres immobilisations financières (3)	0.00	0,00	0,00	0.00	0,00		
Total de	s dépenses financières	415 501,00	1 147,59	618 000,00	618 000,00	619 147,59		
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total de	s dépenses réelles d'investissement	4 517 386,10	389 261,00	5 173 967,97	5 173 967,97	5 563 228,97		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00		
Total de	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00	0,00	0,00		
	TOTAL	4 517 386,10	389 261,00	5 173 967,97	5 173 967,97	5 563 228,97		
		-	· .		·	+		
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE							

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 5 932 689,00

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁵⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁷⁾ DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

⁽⁸⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

VILLE DE ST GELY DU FESC - 17500 ST GELY DU FESC - B Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION D'INVESTISSEMENT

C₁

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf	90 000,00	90 000,00	160 000,00	160 000,00	250 000,00
	le 138) (3)					
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	4 000 000,00	4 000 000,00	0,00	0,00	4 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 090 000,00	4 090 000,00	160 000,00	160 000,00	4 250 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf	699 999,99	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
	1068)					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	457 875,14	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes financières	1 157 875,13	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
45	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes réelles d'investissement	5 247 875,13	4 090 000,00	960 000,00	960 000,00	5 050 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 713 835,66		373 121,00	373 121,00	373 121,00
040	Opérations ordre transf, entre	478 000 00		509 568 00	509 568 00	509 568 00

Total de	es recettes d'ordre d'investissement	2 191 835,66	882 689,00	882 689,00	882 689,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00	0,00
	sections (10) (11)				
040	Opérations ordre transf. entre	478 000,00	509 568,00	509 568,00	509 568,00
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 713 835,66	373 121,00	373 121,00	373 121,00

TOTAL	7 439 710,79	4 090 000,00	1 842 689,00	1 842 689,00	5 932 689,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

> TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 5 932 689,00

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

882 689,00

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.
- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

VILLE DE ST GELY DU FESC - 17500 ST GELY DU FESC - B Envoyé en préfecture le 12/03/2024

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

Page 14

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

12 914 639,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGE EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEME ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	4 665 342,60	0,00	4 687 241,00	4 687 241,00	4 687 241,0
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 421 837,00	0,00	5 850 860,00	5 850 860,00	5 850 860,0
014	Atténuations de produits	450 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	707 566,00	0,00	760 849,00	760 849,00	760 849,0
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses de gestion courante	11 244 745,60	0,00	11 798 950,00	11 798 950,00	11 798 950,00
66	Charges financières	112 017,56	0,00	232 000,00	232 000,00	232 000,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,0
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles de	11 357 763,16	0,00	12 031 950,00	12 031 950,00	12 031 950,00
fonctio	nnement					
			-	-		
023	Virement à la section d'investissement (4)	1 713 835,66		373 121,00	373 121,00	373 121,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	478 000,00		509 568,00	509 568,00	509 568,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	es dépenses d'ordre de	2 191 835,66		882 689,00	882 689,00	882 689,0
	nnement					
	nnement			•		
	TOTAL	13 549 598,82	0,00	12 914 639,00	12 914 639,00	12 914 639,0
		13 549 598,82	0,00	12 914 639,00	12 914 639,00	12 914 639,00 +
		13 549 598,82	, ,	12 914 639,00	,	12 914 639,00 +

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

⁽⁵⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

VILLE DE ST GELY DU FESC - 17500 ST GELY DU FESC - B Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT** C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)	
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 100 000,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00	
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	515 572,00	0,00	2 700,00	2 700,00	2 700,00	
731	Fiscalité locale	7 160 153,00	0,00	7 597 300,00	7 597 300,00	7 597 300,00	
74	Dotations et participations (3)	2 079 000,00	0,00	2 060 000,00	2 060 000,00	2 060 000,00	
75	Autres produits de gestion courante (3)	752 396,00	0,00	622 224,00	622 224,00	622 224,00	
Total de	es recettes de gestion courante	11 607 121,00	0,00	11 532 224,00	11 532 224,00	11 532 224,00	
76	Produits financiers	8,43	0,00	8,99	8,99	8,99	
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total de	es recettes réelles de fonctionnement	11 607 129,43	0,00	11 532 232,99	11 532 232,99	11 532 232,99	
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00	
	es recettes d'ordre de nnement	0,00		0,00	0,00	0,00	
	TOTAL	11 607 129,43	0,00	11 532 232,99	11 532 232,99	11 532 232,99	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE							
						=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES							

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	882 689,00
D'INVESTISSEMENT (6)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

⁽⁵⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires

⁽⁶⁾ Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **BALANCE GENERALE – DEPENSES**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	619 147,59	0,00	619 147,59
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 534 706,00		2 534 706,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	422 600,40	0,00	422 600,40
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	32 000,00	0,00	32 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 954 774,98	0,00	1 954 774,98
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	5 563 228,97	0,00	5 563 228,97

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 369 460,03

> TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 5 932 689,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	4 687 241,00		4 687 241,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	5 850 860,00		5 850 860,00
014	Atténuations de produits	500 000,00		500 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 6586	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9) Frais fonctionnement des groupes d'élus	760 849,00 0,00	0,00	760 849,00 0,00
66 67	Charges financières Charges spécifiques (9)	232 000,00 1 000,00	0,00 0,00	232 000,00 1 000,00
68 71	Dot. aux amortissements et provisions (9) Production stockée (ou déstockage)	0,00	509 568,00 0,00	509 568,00 0,00
023	Virement à la section d'investissement		373 121,00	373 121,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	12 031 950,00	882 689,00	12 914 639,00

	т
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 914 639.00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 914 639,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Hors chapitres opérations.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

VILLE DE ST GELY DU FESC - 17500 ST GELY DU FESC - B Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le ncière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule au

- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGE **BALANCE GENERALE – RECETTES**

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	800 000,00	0,00	800 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	250 000,00	0,00	250 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		509 568,00	509 568,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		373 121,00	373 121,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	5 050 000,00	882 689,00	5 932 689,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 932 689,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	50 000,00		50 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 200 000,00		1 200 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 700,00		2 700,00
731	Fiscalité locale	7 597 300,00		7 597 300,00
74	Dotations et participations (8)	2 060 000,00		2 060 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	622 224,00	0,00	622 224,00
76	Produits financiers	8,99	0,00	8,99
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	11 532 232,99	0,00	11 532 232,99

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 250 364,01
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 782 597,00

VILLE DE ST GELY DU FESC - 17500 ST GELY DU FESC - B Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCIC D: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

DEPENSES

	Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	4 517 386,10	389 261,00	0,00	5 173 967,97	5 173 967,97	0,00	5 173 967,97	5 563 228,97
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	326 703,72	143 600,40	0,00	279 000,00	279 000,00	0,00	279 000,00	422 600,40
	Subventions d'équipement versées (9)	85 222,00	0,00	0,00	32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00
	Immobilisations corporelles	2 749 959,38	207 974,01	0,00	1 746 800,97	1 746 800,97	0,00	1 746 800,97	1 954 774,98
	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	940 000,00	36 539,00	0,00	2 498 167,00	2 498 167,00	0,00	2 498 167,00	2 534 706,00
Total o	des dépenses d'équipement	4 101 885,10	388 113,41	0,00	4 555 967,97	4 555 967,97	0,00	4 555 967,97	4 944 081,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	415 501,00	1 147,59		618 000,00	618 000,00		618 000,00	619 147,59
	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total o	des dépenses financières	415 501,00	1 147,59	0,00	618 000,00	618 000,00	0,00	618 000,00	619 147,59
	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total o	des dépenses réelles	4 517 386,10	389 261,00	0,00	5 173 967,97	5 173 967,97	0,00	5 173 967,97	5 563 228,97
	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total o	des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	369 460,03

Total des dépenses d'investissement cumulées	5 932 689,00
--	--------------

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽²⁾ Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

VILLE DE ST GELY DU FESC - 17500 ST GELY DU FESC - BP - 2024

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

Reçu en préfecture le 12/03/2024

ublié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

0,00

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			1		II	III = I + II
	TOTAL	6 981 835,65	4 090 000,00	1 842 689,00	1 842 689,00	5 932 689,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	90 000,00	90 000,00	160 000,00	160 000,00	250 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165,	4 000 000,00	4 000 000,00	0,00	0,00	4 000 000,00
	166 et 1688 non budgétaire)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes d'équipement	4 090 000,00	4 090 000,00	160 000,00	160 000,00	4 250 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	699 999,99	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	166)					
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes financières	699 999,99	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes réelles	4 789 999,99	4 090 000,00	960 000,00	960 000,00	5 050 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 713 835,66		373 121,00	373 121,00	373 121,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	478 000,00		509 568,00	509 568,00	509 568,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes d'ordre	2 191 835,66		882 689,00	882 689,00	882 689,00

R001 Solde d'exécution positif reporté	ou anticipé (7)	0,00

Total des recettes d'investissement cumulées 5 932 689,00

Affectation au compte 1068 (8)

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

VILLE DE ST GELY DU FESC - 17500 ST GELY DU FESC - BP - 2024

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	4 517 386,10	389 261,00	budgétaire (3) 0,00	5 173 967,97	5 173 967,97	0,00	5 173 967,97	5 563 228,97
018	RSA	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00
20	Immobilisations	-,	143 600,40	·	279 000,00	279 000,00	,	279 000,00	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	incorporelles (sauf 204)	326 703,72		0,00		·	0,00	279 000,00	422 600,40
202	Frais réalisation documents urbanisme	17 542,80	8 532,00		0,00	0,00	0,00	0,00	8 532,00
2031	Frais d'études	196 346,80	135 068,40		195 000,00	195 000,00	0,00	195 000,00	330 068,40
2033	Frais d'insertion	2 052,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	105 056,12	0,00		84 000,00	84 000,00	0,00	84 000,00	84 000,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	5 706,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	85 222,00	0,00	0,00	32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	39 358,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2046	Attributions compensation investissement	45 864,00	0,00		32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 749 959,38	207 974,01	0,00	1 746 800,97	1 746 800,97	0,00	1 746 800,97	1 954 774,98
2111	Terrains nus	4 500,00	0,00		144 000,97	144 000,97	0,00	144 000,97	144 000,97
2113	Terrains aménagés autres que voirie	168 960,66	0,00		415 000,00	415 000,00	0,00	415 000,00	415 000,00
2116	Cimetières	0,00	0.00		150 600,00	150 600,00	0,00	150 600,00	150 600,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	69 162,51	5 882,87		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	40 882,87
2128	Autres agencements et aménagements	70 182,17	10 560,00		146 800,00	146 800,00	0,00	146 800,00	157 360,00
21311	Bâtiments administratifs	6 250,59	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	54 693,74	5 081,30		0,00	0,00	0,00	0,00	5 081,30
21314	Bâtiments culturels et sportifs	611 624,14	14 110,05		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	19 110,05
21318	Autres bâtiments publics	66 507,49	2 424,00		58 000,00	58 000,00	0,00	58 000,00	60 424,00
21321	Immeubles de rapport	47 397,41	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	429 682,82	83 859,33		75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	158 859,33
2138	Autres constructions	1 788,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2151	Réseaux de voirie	468 257,78	6 840,00		105 000,00	105 000,00	0,00	105 000,00	111 840,00
2152	Installations de voirie	21 169,27	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
21533	Réseaux câblés	15 921,60	1 810,80		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	24 810,80
21534	Réseaux d'électrification	248 294,38	29 039,48		18 500,00	18 500,00	0,00	18 500,00	47 539,48
21538	Autres réseaux	36 875,68	3 360,00		0,00	0,00	0,00	0,00	3 360,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	119 220,80	23 414,69		0,00	0,00	0,00	0,00	23 414,69
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00

Reçu en préfecture le 12/03/2024

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II		oublié le information 0 : 034-213402555-2024	0208-FIN_2024_03-DE
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	27 877,73	359,01		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 359,01
21611	Biens sous-jacents	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217538	Autres réseaux (mise à dispo)	0,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00		40 000,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00		202 000,00	202 000,00	0,00		202 000,00
21831	Matériel informatique scolaire	25 165,06	6 793,56		30 050,00	30 050,00	0,00	30 050,00	36 843,56
21838	Autre matériel informatique	78 033,55	4 967,05		45 800,00	45 800,00	0,00		50 767,05
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	25 941,04	1 202,76		4 085,00	4 085,00	0,00	4 085,00	5 287,76
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	25 981,26	4 729,11		47 200,00	47 200,00	0,00	47 200,00	51 929,11
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00		3 800,00	3 800,00	0,00	3 800,00	3 800,00
2188	Autres immobilisations corporelles	126 471,70	3 540,00		129 965,00	129 965,00	0,00	129 965,00	133 505,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	940 000,00	36 539,00	0,00	2 498 167,00	2 498 167,00	0,00	2 498 167,00	2 534 706,00
Total des	dépenses d'équipement	4 101 885,10	388 113,41	0,00	4 555 967,97	4 555 967,97	0,00	4 555 967,97	4 944 081,38
10	Dotations, fonds divers et	0,00	0,00	3,30	0,00	0,00	3,50	0,00	0,00
_	réserves	ŕ				·		· ·	ŕ
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	415 501,00	1 147,59		618 000,00	618 000,00		618 000,00	619 147,59
1641	Emprunts en euros	413 000,00	0,00		618 000,00	618 000,00		618 000,00	618 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 501,00	1 147,59		0,00	0,00		0,00	1 147,59
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des	dépenses financières	415 501,00	1 147,59	0,00	618 000,00	618 000,00	0,00	618 000,00	619 147,59
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des	dépenses réelles	4 517 386,10	389 261,00	0,00	5 173 967,97	5 173 967,97	0,00	5 173 967,97	5 563 228,97
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	555 251,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00

VILLE DE ST GELY DU FESC - 17500 ST GELY DU FESC - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

							F	Reçu en préfecture le 12/0	03/2024
	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information	Publié le information D : 034-213402555-2024	FOTALOW
		procedent (2)	I	séance budgétaire (3)		II	d'une AP	HOIS AI	III = I + II
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total de	s dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS DE 10: 034-213402555-20240208-FIN 2024_03-DE

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
11	REAMENAGEMENT RUE DU PATUS		40 830,80	36 539,00	1 048 167,00	1 048 167,00	0,00	1 048 167,00
12	RÉAMÉNAGEMENT RUE DE LA ROMPUDE		780,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00
13	VEGETALISATION DESIMPEM. COURS D'ECOLES		0,00	0,00	460 000,00	460 000,00	0,00	460 000,00
14	ECLAIRAGE PUBLIC MODERNISATION		0,00	0,00	410 000,00	410 000,00	0,00	410 000,00
15	RENOVATION ENERGETIQUE DU PATR. COMMUNAL		0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00
16	TRAVAUX PLURI-ANNUELS ECOLES		0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00
	TOTAL		41 610,80	36 539,00	2 498 167,00	2 498 167,00	0,00	2 498 167,00

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

VILLE DE ST GELY DU FESC - 17500 ST GELY DU FESC - B Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

<u>III – VOTE DU BUDGET</u> SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUID : 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

Cet état ne contient pas d'information.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

<u>III – VOTE DU BUDGET</u> SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 11

LIBELLE: REAMENAGEMENT RUE DU PATUS NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	SES	40 830,80	a 36 539,00	1 048 167,00	b 1 048 167,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	26 859,00	0,00	0,00	0,00
2031 2033	Frais d'études Frais d'insertion	26 751,00 108,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 971,80	36 539,00	1 048 167,00	1 048 167,00
2151	Réseaux de voirie	13 971,80	36 539,00	1 048 167,00	1 048 167,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	00,0	0,00	00,0	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-1 084 706,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID 1034-213402555-20240208-FIN 2024_03-DE

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 12 LIBELLE : RÉAMÉNAGEMENT RUE DE LA ROMPUDE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	780,00	a 0,00	300 000,00	b 300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	780,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	780,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	00,0	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-300 000,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID: 034-213402555-20240208-FIN 2024_03-DE

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 13 LIBÉLLE: VEGETALISATION DESIMPEM. COURS D'ECOLES NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	460 000,00	b 460 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	460 000,00	460 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	460 000,00	460 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	00,0

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	00,0	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) - (a + b) (5)	-460 000,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

Publié le

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID: 034-213402555-20240208-FIN 2024_03-DE

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 14 **LIBELLE: ECLAIRAGE PUBLIC MODERNISATION** NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSI	ES	0,00	a 0,00	410 000,00	b 410 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	410 000,00	410 000,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	410 000,00	410 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

|--|

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID 1034-213402555-20240208-FIN 2024_03-DE

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 15 LIBÈLLE: RENOVATION ENERGETIQUE DU PATR. COMMUNAL NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	200 000,00	b 200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) - (a + b) (5)	-200 000,00
` ' ` ' ` ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' '	

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID: 034-213402555-20240208-FIN 2024_03-DE

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 16 **LIBELLE: TRAVAUX PLURI-ANNUELS ECOLES** NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée			
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	80 000,00	b 80 000,00			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00			
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00			
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00			
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00			
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00			
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00			

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	00,0	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-80 000,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			ı		ıı .	III = I + II
	TOTAL	6 981 835,65	4 090 000,00	1 842 689,00	1 842 689,00	5 932 689,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	90 000,00	90 000,00	160 000,00	160 000,00	250 000,00
1312	Subv. transf. Régions	90 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	90 000,00	0,00	0,00	90 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
1335	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	4 000 000,00	4 000 000,00	0,00	0,00	4 000 000,00
1641	Emprunts en euros	4 000 000,00	4 000 000,00	0,00	0,00	4 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des red	cettes d'équipement	4 090 000,00	4 090 000,00	160 000,00	160 000,00	4 250 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	699 999,99	0,00	800 000,00	800 000,00	800,000,00
10222	FCTVA	499 999,99	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
10226	Taxe d'aménagement	200 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des red	cettes financières	699 999,99	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des red	cettes réelles	4 789 999,99	4 090 000,00	960 000,00	960 000,00	5 050 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 713 835,66		373 121,00	373 121,00	373 121,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	478 000,00		509 568,00	509 568,00	509 568,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	3 389,00		9 204,00	9 204,00	9 204,00
28031	Frais d'études	11 444,00		1 700,00	1 700,00	1 700,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	422,00		422,00	422,00	422,00
28046	Attributions compensation investissement	385,00		1 429,00	1 429,00	1 429,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	22 142,00		36 623,00	36 623,00	36 623,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	14 334,00		14 334,00	14 334,00	14 334,00
281321	Immeubles de rapport	64 781,00		68 194,00	68 194,00	68 194,00

Envoyé en préfecture le 12/03/2024
Reçu en préfecture le 12/03/2024

S Vote d'Publié le mblée

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		Vote dPublié temblée	TOTAL - 55-20240208-FIN_2024_03-DE
			ı		II	III = I + II
281538	Autres réseaux	4 277,00		4 633,00	4 633,00	1
281568	Autre matériel, outillage incendie	54 133,00		64 639,00	64 639,00	64 639,00
281571	Matériel ferroviaire	0,00		15 402,00	15 402,00	15 402,00
2815731	Matériel roulant	15 402,00		0,00	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	262,00		0,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	0,00		7 252,00	7 252,00	7 252,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	7 960,00		17 160,00	17 160,00	17 160,00
281821	Matériel de transport ferroviaire	19 159,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	0,00		19 159,00	19 159,00	19 159,00
281831	Matériel informatique scolaire	104 405,00		6 265,00	6 265,00	6 265,00
281838	Autre matériel informatique	0,00		120 034,00	120 034,00	120 034,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	31 489,00		3 515,00	3 515,00	3 515,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		24 008,00	24 008,00	24 008,00
28188	Autres immo. corporelles	124 016,00		95 595,00	95 595,00	95 595,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 191 835,66		882 689,00	882 689,00	882 689,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽³⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁴⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁵⁾ Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

⁽⁷⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁸⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁹⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽¹⁰⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
•		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information,	information,	(RAR N-1 +
		précédent (1)		les AE lors de la			dépenses	dépenses	Vote)
				séance			gérées dans le	gérées hors AE	
			I	budgétaire (2)		II	cadre d'une AE		III = I + II
	TOTAL	13 549 598,82	0,00	0,00	12 914 639,00	12 914 639,00	0,00	12 914 639,00	12 914 639,00
011	Charges à caractère général (3)	4 665 342,60	0,00	0,00	4 687 241,00	4 687 241,00	0,00	4 687 241,00	4 687 241,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 421 837,00	0,00		5 850 860,00	5 850 860,00		5 850 860,00	5 850 860,00
014	Atténuations de produits	450 000,00	0,00		500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	707 566,00	0,00	0,00	760 849,00	760 849,00	0,00	760 849,00	760 849,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	s dépenses de gestion des services	11 244 745,60	0,00	0,00	11 798 950,00	11 798 950,00	0,00	11 798 950,00	11 798 950,00
66	Charges financières	112 017,56	0,00		232 000,00	232 000,00		232 000,00	232 000,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des	s dépenses financières	113 017,56	0,00	0,00	233 000,00	233 000,00		233 000,00	233 000,00
Total des	s dépenses réelles	11 357 763,16	0,00	0,00	12 031 950,00	12 031 950,00	0,00	12 031 950,00	12 031 950,00
023	Virement à la section d'investissement	1 713 835,66			373 121,00	373 121,00		373 121,00	373 121,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	478 000,00			509 568,00	509 568,00		509 568,00	509 568,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	s dépenses d'ordre	2 191 835,66			882 689,00	882 689,00		882 689,00	882 689,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	12 914 639,00	

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽²⁾ Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

5°L0~

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

В

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
		précédent (1)	I		II	= +
	TOTAL	11 607 129,43	0,00	11 532 232,99	11 532 232,99	11 532 232,99
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 100 000,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	515 572,00	0,00	2 700,00	2 700,00	2 700,00
731	Fiscalité locale	7 160 153,00	0,00	7 597 300,00	7 597 300,00	7 597 300,00
74	Dotations et participations (2)	2 079 000,00	0,00	2 060 000,00	2 060 000,00	2 060 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	752 396,00	0,00	622 224,00	622 224,00	622 224,00
Total des	recettes de gestion des services	11 607 121,00	0,00	11 532 224,00	11 532 224,00	11 532 224,00
76	Produits financiers	8,43	0,00	8,99	8,99	8,99
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des	s recettes financières	8,43	0,00	8,99	8,99	8,99
Total des	s recettes réelles	11 607 129,43	0,00	11 532 232,99	11 532 232,99	11 532 232,99
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des	s recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	3 250 364,01

Total des months de foundament annual for	44 700 507 00
Total des recettes de fonctionnement cumulees	14 782 597,00

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽²⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽³⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

⁽⁴⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁶⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁷⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information	Pour information	TOTAL (RAR N-1 +
		précédent (2)		les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
				séance			dans le cadre	hors AE	
			I	budgétaire (3)		II	d'une AE		III = I + II
	TOTAL	13 549 598,82	0,00	0,00	12 914 639,00	12 914 639,00	0,00	12 914 639,00	12 914 639,00
011	Charges à caractère général (4)	4 665 342,60	0,00	0,00	4 687 241,00	4 687 241,00	0,00	4 687 241,00	4 687 241,00
60225	Livres, disques, cassettes (médiathèque)	0,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6042	Achats de prestations de services	420 913,69	0,00		220 770,00	220 770,00	0,00	220 770,00	220 770,00
60611	Eau et assainissement	145 767,15	0,00		181 500,00	181 500,00	0,00	181 500,00	181 500,00
60612	Energie - Electricité	828 493,85	0,00		474 200,00	474 200,00	0,00	474 200,00	474 200,00
60621	Combustibles	189,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
60622	Carburants	39 750,00	0,00		34 550,00	34 550,00	0,00	34 550,00	34 550,00
60623	Alimentation	123 600,27	0,00		131 656,15	131 656,15	0,00	131 656,15	131 656,15
60624	Produits de traitement	250,00	0,00		1 751,00	1 751,00	0,00	1 751,00	1 751,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 422,62	0,00		4 160,00	4 160,00	0,00	4 160,00	4 160,00
60631	Fournitures d'entretien	43 914,61	0,00		40 550,51	40 550,51	0,00	40 550,51	40 550,51
60632	Fournitures de petit équipement	222 644,79	0,00		300 889,34	300 889,34	0,00	300 889,34	300 889,34
60633	Fournitures de voirie	14 296,95	0,00		26 200,00	26 200,00	0,00	26 200,00	26 200,00
60636	Habillement et vêtements de travail	23 827,13	0,00		11 400,00	11 400,00	0,00	11 400,00	11 400,00
6064	Fournitures administratives	31 893,20	0,00		32 450,00	32 450,00	0,00	32 450,00	32 450,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	2 166,40	0,00		1 021,00	1 021,00	0,00	1 021,00	1 021,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00		250,00	250,00	0,00	250,00	250,00
6067	Fournitures scolaires	45 115,00	0,00		46 532,00	46 532,00	0,00	46 532,00	46 532,00
6068	Autres matières et fournitures	31 011,47	0,00		31 435,00	31 435,00	0,00	31 435,00	31 435,00
611	Contrats de prestations de services	204 544,07	0,00		431 083,00	431 083,00	0,00	431 083,00	431 083,00
6132	Locations immobilières	273 006,25	0,00		214 200,00	214 200,00	0,00	214 200,00	214 200,00
61351	Matériel roulant	65 330,61	0,00		9 500,00	9 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00
61358	Autres	31 129,60	0,00		88 285,00	88 285,00	0,00	88 285,00	88 285,00
614	Charges locatives et de copropriété	8 822,73	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
61521	Entretien terrains	326 094,41	0,00		409 000,00	409 000,00	0,00	409 000,00	409 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	71 363,86	0,00		82 600,00	82 600,00	0,00	82 600,00	82 600,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	4 569,28	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
615231	Entretien, réparations voiries	247 098,70	0,00		273 000,00	273 000,00	0,00	273 000,00	273 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	52 320,65	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
61524	Entretien bois et forêts	5 852,10	0,00		6 300,00	6 300,00	0,00	6 300,00	6 300,00
61551	Entretien matériel roulant	52 500,40	0,00		87 464,00	87 464,00	0,00	87 464,00	87 464,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	86 668,53	0,00		47 700,00	47 700,00	0,00	47 700,00	47 700,00

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Chap. / art.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour Pub	lié le Pour	#OTALOW
(1)		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information ID:	034-213402555-20240	208-FIN 2024 03-DE
		précédent (2)		les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
				séance			dans le cadre	hors AE	
			1	budgétaire (3)		II	d'une AE		III = I + II
6156	Maintenance	318 067,39	0,00		397 878,00	397 878,00	0,00	397 878,00	397 878,00
6161	Multirisques	0,00	0,00		29 000,00	29 000,00	0,00	29 000,00	29 000,00
6162	Assur. obligatoire	0,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
	dommage-construction								
6168	Autres primes d'assurance	84 076,30	0,00		103 662,00	103 662,00	0,00	103 662,00	103 662,00
617	Etudes et recherches	19 909,98	0,00		9 200,00	9 200,00	0,00	9 200,00	9 200,00
6182	Documentation générale et technique	3 023,00	0,00		2 520,00	2 520,00	0,00	2 520,00	2 520,00
6184	Versements à des organismes de formation	76 614,00	0,00		52 590,00	52 590,00	0,00	52 590,00	52 590,00
6188	Autres frais divers	68 139,00	0,00		101 600,00	101 600,00	0,00	101 600,00	101 600,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	5 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	5 930,98	0,00		1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00
62268	Autres honoraires, conseils	69 830,89	0,00		18 307,00	18 307,00	0,00	18 307,00	18 307,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	13 255,89	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
6228	Divers	4 213,08	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
6231	Annonces et insertions	41 221,56	0,00		31 650,00	31 650,00	0,00	31 650,00	31 650,00
6232	Fêtes et cérémonies	22 675,14	0,00		106 950,00	106 950,00	0,00	106 950,00	106 950,00
6234	Réceptions	2 218,00	0,00		2 700,00	2 700,00	0,00	2 700,00	2 700,00
6236	Catalogues et imprimés	111 297,58	0,00		151 014,00	151 014,00	0,00	151 014,00	151 014,00
6238	Divers	45 142,63	0,00		64 480,00	64 480,00	0,00	64 480,00	64 480,00
6241	Transports de biens	666,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00		25 550,00	25 550,00	0,00	25 550,00	25 550,00
6247	Transports collectifs	13 750,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	0,00	0,00		525,00	525,00	0,00	525,00	525,00
6255	Frais de déménagement	1 260,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	16 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	43 384,00	0,00		51 740,00	51 740,00	0,00	51 740,00	51 740,00
627	Services bancaires et assimilés	7 033,67	0,00		5 840,00	5 840,00	0,00	5 840,00	5 840,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 825,03	0,00		3 160,00	3 160,00	0,00	3 160,00	3 160,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00		900,00	900,00	0,00	900,00	900,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	47 132,10	0,00		50 040,00	50 040,00	0,00	50 040,00	50 040,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	20 145,00	0,00		20 485,00	20 485,00	0,00	20 485,00	20 485,00
6288	Autres services extérieurs	179 745,64	0,00		113 498,00	113 498,00	0,00	113 498,00	113 498,00
63512	Taxes foncières	26 079,00	0,00		44 150,00	44 150,00	0,00	44 150,00	44 150,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	51,80	0,00		55,00	55,00	0,00	55,00	55,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	8 097,62	0,00		8 700,00	8 700,00	0,00	8 700,00	8 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	5 421 837,00	0,00		5 850 860,00	5 850 860,00		5 850 860,00	5 850 860,00

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Chap. / art.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour Pub	olié le Pour	±9.1√r
(1)		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information ID	: 034-213402555-202402	
		précédent (2)		les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
				séance			dans le cadre	hors AE	
			I	budgétaire (3)		II	d'une AE		III = I + II
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	17 835,00	0,00		18 000,00	18 000,00		18 000,00	18 000,00
6218	Autre personnel extérieur	81 520,00	0,00		58 360,00	58 360,00		58 360,00	58 360,00
6331	Versement mobilité	14 558,00	0,00		16 000,00	16 000,00		16 000,00	16 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	15 016,00	0,00		16 000,00	16 000,00		16 000,00	16 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	53 256,00	0,00		54 500,00	54 500,00		54 500,00	54 500,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 330 024,00	0,00		2 430 000,00	2 430 000,00		2 430 000,00	2 430 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	36 253,00	0,00		22 000,00	22 000,00		22 000,00	22 000,00
64113	NBI	0,00	0,00		18 000,00	18 000,00		18 000,00	18 000,00
64118	Autres indemnités	602 108,00	0,00		756 000,00	756 000,00		756 000,00	756 000,00
64131	Rémunérations	646 767,00	0,00		755 000,00	755 000,00		755 000,00	755 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	23 508,00	0,00		29 000,00	29 000,00		29 000,00	29 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	544 802,00	0,00		595 000,00	595 000,00		595 000,00	595 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	761 026,00	0,00		774 500,00	774 500,00		774 500,00	774 500,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	189 201,00	0,00		190 000,00	190 000,00		190 000,00	190 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	14 961,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	11 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	9 368,00	0,00		9 500,00	9 500,00		9 500,00	9 500,00
64731	Allocations chômage versées directement	21 369,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	34 358,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	12 881,00	0,00		14 000,00	14 000,00		14 000,00	14 000,00
6488	Autres	2 026,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	450 000,00	0,00		500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00
739115	Prél contrib redress finances publiques	0,00	0,00		500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00
739116	Prél. article 55 de la loi SRU	450 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	707 566,00	0,00	0,00	760 849,00	760 849,00	0,00	760 849,00	760 849,00
CE211	Indemnités de fonction	138 000,00	0,00		140 000,00	140 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00
65311 65312		200,00	0,00		200,00			200,00	200,00
65312 65313	Frais de mission et de déplacement Cotisations de retraite	6 000,00	0,00		7 000,00	200,00	0,00	7 000,00	7 000,00
	Cotisations de retraite Cotis. sécurité sociale - part patronale	10 000,00	0,00		10 000,00	7 000,00 10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65314 65315		9 448,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
65315 653172	Formation Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	350,00	0,00		350,00	350,00	0,00 0,00	350,00	350,00

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Chap. / art.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour Pul	olié le Pour	#3TALO~
(1)		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information $_{ID}$: 034-213402555-20240	208-FIN_2024_03-DE
		précédent (2)		les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
				séance			dans le cadre	hors AE	
			<u> </u>	budgétaire (3)		II	d'une AE		III = I + II
6541	Créances admises en non-valeur	8 119,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	275 266,00	0,00		288 479,00	288 479,00	0,00	288 479,00	288 479,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00		33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00
657362	Subv. Fonct. BA/régies	81 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	22 461,00	0,00		103 748,00	103 748,00	0,00	103 748,00	103 748,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	125 835,00	0,00		123 760,00	123 760,00	0,00	123 760,00	123 760,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	3 800,00	0,00		3 300,00	3 300,00	0,00	3 300,00	3 300,00
65818	Autres	27 085,00	0,00		42 010,00	42 010,00	0,00	42 010,00	42 010,00
65888	Autres	2,00	0,00		2,00	2,00	0,00	2,00	2,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des d	épenses de gestion des services	11 244 745,60	0,00	0,00	11 798 950,00	11 798 950,00	0,00	11 798 950,00	11 798 950,00
66	Charges financières	112 017,56	0,00		232 000,00	232 000,00		232 000,00	232 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	107 500,00	0,00		256 000,00	256 000,00		256 000,00	256 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	2 266,85	0,00		-32 256,75	-32 256,75		-32 256,75	-32 256,75
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	0,00	0,00		3 500,00	3 500,00		3 500,00	3 500,00
6616	Intérêts bancaires, opér. financement	2 250,71	0,00		4 756,75	4 756,75		4 756,75	4 756,75
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des cl	harges financières et spécifiques	113 017,56	0,00	0,00	233 000,00	233 000,00		233 000,00	233 000,00
Total des de	épenses réelles	11 357 763,16	0,00	0,00	12 031 950,00	12 031 950,00	0,00	12 031 950,00	12 031 950,00
023	Virement à la section d'investissement	1 713 835,66			373 121,00	373 121,00		373 121,00	373 121,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	478 000,00			509 568,00	509 568,00		509 568,00	509 568,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	478 000,00			509 568,00	509 568,00		509 568,00	509 568,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des d	épenses d'ordre	2 191 835,66			882 689,00	882 689,00		882 689,00	882 689,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	31 216,57
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-32 256,75

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Propositions 	Vote de l'assemblée	Total
		budget		nouvelles		(RAR N-1 + Vote)
	ITOTAL	précédent (2) 11 607 129,43	0,00	11 532 232,99	II 11 532 232,99	III = I + II 11 532 232,99
013	Atténuations de charges (3)	0.00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
			•			
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 100 000,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
7018	Autres ventes de produits finis	88 400,00	0,00	90 400,00	90 400,00	90 400,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	30 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
70312	Redevances funéraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70321	Stationnement et location voie publique	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00
70323	Red. occupation dom. public	6 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
70328	Autres droits stationnement et location	6 500,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
704	Travaux	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	3 400,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	67 000,00	0,00	68 700,00	68 700,00	68 700,00
70632	Redevances services à caractère loisir	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
7066	Redevances services à caractère social	450 000,00	0,00	440 600,00	440 600,00	440 600,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	370 400,00	0,00	435 902,65	435 902,65	435 902,65
706881	Cotisations obligatoires	30 000,00	0,00	34 097,35	34 097,35	34 097,35
70875	Remb. frais par les communes du GFP	20 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	515 572,00	0,00	2 700,00	2 700,00	2 700,00
73211	Attribution de compensation	515 572,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7331	Taxe annuelle sur locaux de bureaux	0,00	0,00	2 700,00	2 700,00	2 700,00
731	Fiscalité locale	7 160 153,00	0,00	7 597 300,00	7 597 300,00	7 597 300,00
73111	Impôts directs locaux	5 956 225,00	0,00	6 275 903,78	6 275 903,78	6 275 903,78
73122	Taxe dpt. additionnelle à droits d'enreg	0,00	0,00	515 572,00	515 572,00	515 572,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	862 528,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	37 300,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	2 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	269 500,00	0,00	233 824,22	233 824,22	233 824,22
73154	Droits de place	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
7318	Autres	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
74	Dotations et participations (3)	2 079 000,00	0,00	2 060 000,00	2 060 000,00	2 060 000,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	939 000,00	0,00	850 000,00	850 000,00	850 000,00
741127	DNP des communes	300 000,00	0,00	345 000,00		345 000,00

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Propositions	VotPublié lessemblée	Total
		budget		nouvelles	ID: 034-213402555-2	0240208-FIN_2024_03-DE
		précédent (2)	I		II	III = I + II
744	FCTVA	67 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	687 400,00	0,00	818 070,00	818 070,00	818 070,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	1 930,00	1 930,00	1 930,00
74881	Particip. familles restau, hébergt	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	752 396,00	0,00	622 224,00	622 224,00	622 224,00
752	Revenus des immeubles	561 824,00	0,00	596 224,00	596 224,00	596 224,00
7574	Subv. fonc. perso., asso. et orga. privé	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	24 572,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	166 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
Total des recet	tes de gestion des services	11 607 121,00	0,00	11 532 224,00	11 532 224,00	11 532 224,00
76	Produits financiers	8,43	0,00	8,99	8,99	8,99
761	Produits de participations	8,43	0,00	8,99	8,99	8,99
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recet	tes réelles	11 607 129,43	0,00	11 532 232,99	11 532 232,99	11 532 232,99
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recet	tes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽³⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

⁽⁵⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV - ANNEXES

A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	650 000,00	764 400,00	0,00	43 300,00	822 450,00	542 600,00	26 150,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	618 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	84 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	32 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	680 400,00	0,00	43 300,00	822 450,00	527 600,00	26 150,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	960 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE IV – ANNEXES A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE (suite) **A1**

Chapitre	Libellé	5 Aménagement des	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
nature	Liberio	territoires et habitat	Action coolionique	Liivii oiiiiciiiciii	Transports	1 onetion en reserve	TOTAL
	DEPENSES	634 000,97	17 900,00	42 000,00	1 631 167,00		5 173 967,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		618 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	40 000,00	140 000,00		279 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		32 000,00
21	Immobilisations corporelles	634 000,97	17 900,00	2 000,00	1 491 167,00		4 244 967,97
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00		960 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		800 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		160 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

VILLE DE ST GELY DU FESC - 17500 ST GELY DU FESC - BP - 2024							e 12/03/2024	
						Reçu en préfecture le 1	2/03/2024	_
Chapitre		5	6	7	8	Publié le ⁹	2.F0≪	
nature	Libellé	Aménagement des	Action économique	Environnement	Transports	ID: 034-213402555-20	240208-FIN_2024_03-DE	
Hature		territoires et habitat						
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	i

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV - ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	650 000,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	618 000,00
204	Subventions d'équipement versées	32 000,00
	RECETTES	960 000.00
102	Dotations et fonds d'investissement	800,000,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	80 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	80 000,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 - Services généraux

Article /	Libellé		02 Administration générale											
compte nature (1)		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux					
	DEPENSES	592 800,00	0,00	11 000,00	10 000,00	0,00	150 600,00	0,00	0,00					
205	Licences, procédés, droits similaires	84 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 600,00	0,00	0,00					
213	Constructions	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
218	Autres immobilisations corporelles	202 800,00	0,00	11 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

ublié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

A1.900

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 - Services généraux (suite 1)

			03 Conseils										
Article /		031	032	033	03		035	038					
compte nature (1)	Libellé	Assemblée délibérante	Conseil éco.,social région./Conseil dév.	Conseil cult., éduc., env.	Conseil éco.,soc.,er 0341	viron.,culture,éduc. 0342	Conseil de territoire	Autres instances					
natare (1)			regioni, consen dev.	0.114.	Section éco., sociale et	Section culture,							
					environnem.	éducation et sports							
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV - ANNEXES TV A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE A1.900

FONCTION 0 - Services généraux (suite 2)

			04 Coop.décentact* interréqeurintern.								
Article / compte nature (1)	Libellé	041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	CHAPITRE				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	764 400,00				
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 000,00				
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 600,00				
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00				
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00				
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	223 800,00				
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

Article / compte		051 FSE	052 FEDER		058 utres	
nature (1)	Libellé			0580 FEADER	0581 FEAMP	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV - ANNEXES

FONCTION 1 - Sécurité

Article / compte nature (1)	ompte nature (1) Libellé		11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	43 300,00	0,00	0,00	0,00	43 300,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	3 300,00	0,00	0,00	0,00	3 300,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

IV - ANNEXES

FONCTION 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature		20 21 Services Enseignement du premier degré communs			Ensei	22 gnement du second	degré	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	
(1)	(1) Libellé		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
	DEPENSES	0,00	609 300,00	121 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	606 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	2 500,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	18 Autres immobilisations corporelles		0,00	31 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV - ANNEXES TV A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE A1.902

FONCTION 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article /									CFNPT et (258 Autres				
compte nature (1)	Libelle	sociale et professionnelle	personnes	des personnes	des actifs occupés	des stagiaires	2561 Missions statutaires et règlementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV - ANNEXES TV A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE A1.902

FONCTION 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

		26 Apprentissage	27 Formation		Autres se	28 ervices périscolaires et	annexes		29 Sécurité	
Article / compte nature (1)	Libellé		sanitaire et sociale	281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES		0,00	90 000,00	0,00	0,00	1 550,00	0,00	0,00	822 450,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	606 800,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	90 000,00	0,00	0,00	1 550,00	0,00	0,00	123 150,00
	RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

blie le

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

Article /		30 Services communs				3 Cul				
compte nature (1)	Libellé		311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV - ANNEXES TV A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article /			32 Sports (autres que scolaires)									
compte nature (1)	Libellé	321 Salles de sport, gymnases	322 Stades			325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives					
	DEPENSES	11 300,00	400 000,00	0,00	0,00	91 500,00	0,00					
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00					
211	Terrains	0,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00					
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	2 500,00	0,00	0,00	0,00	18 500,00	0,00					
218	Autres immobilisations corporelles	8 800,00	0,00	0,00	0,00	53 000,00	0,00					
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV - ANNEXES TV A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE A1.903

FONCTION 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

		Jeunes	33 sse (action socio-éduc.) e	t loisirs	3 Vie sociale		39 Sécurité	
Article / compte nature (1)	Libellé	331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	9 800,00	0,00	0,00	0,00	542 600,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	6 800,00	0,00	0,00	0,00	68 600,00
	RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

ublié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 - Santé et action sociale (hors RSA)

Article /			41 Santé									
compte nature (1)	Libellé	410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions					
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

	ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE			
IV – ANNEXES	IV			
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904			

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

	Libellé	42 Action sociale								
Article / compte		420 Services communs			421 et enfance	422 Petite enfance				
nature (1)			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	6 150,00	0,00	
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 150,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV - ANNEXES TV A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

		42 Action sociale						
Article / compte nature (1)	Libellé		423 Personnes âgées		424 Personnes en	425 Personnes	428 Autres interventions	TOTAL DU
		4231	4232	4238	difficulté	handicapées	sociales	CHAPITRE
		Forfait autonomie	Autres actions de	Autres actions pour				
			prévention	les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	26 150,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 150,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV - ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 - Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature	Libellé	50 Services communs 501 Services communs	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	Amén 512 Eclairage public	51 agement et services ur 513 Art public	bains 514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	224 000,97	410 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	159 000,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	25 000,00	410 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

IV ANNEVEO	J . 034-213402333-2024	10206-FIN_2024_03-DE
IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article /		52 53 54 Politique de la ville Agglomérations et Espace rura		54 Espace rural et	55 Habitat (Logement)						
nature (1)	Libellé		villes moyennes	villes moyennes autres espaces de dév.		552 Aide au secteur	553 Aide à l'accession à	554 Aire d'accueil des	555 Logement social		
(.,					collectivité	locatif	la propriété	gens du voyage			
ļ	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024 526

IV ANNEVEC	ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE			
IV – ANNEXES		IV		
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.905		

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article /	Article /		57 Techno. de l'information	5 Autres		59 Sécurité	
compte nature (1)	Libellé	littoral	et de la comm.	581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	634 000,97
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	159 000,97
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	435 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.		6 Actions so 31 et agro-alimentaire 6312 Autres	3 ectorielles 632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
	DEPENSES	0,00	0,00	17 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	17 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024 526

IV ANNEVEC	ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE			
IV – ANNEXES		IV		
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.906		

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 900,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 900,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV - ANNEXES

A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

		70 Services communs									
Article /	tte Libellé	transversales		720 Services communs	Collec	721 cte et traitement des dé	722 Propreté urbaine				
compte nature (1)				collecte et propreté	7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
203 215	Frais d'études, recherche, développement Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00		
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ı	IV - ANNEYES	ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE			
ı	IV – ANNEXES		IV	Ī	
ĺ	A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.907		

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article /			Action	73 ns en matière de gestion des	eaux		74 Politique de l'air
compte nature (1)	Libellé	731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES		40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	00,0	0,00	00,0	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV - ANNEXES TV A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE A1.907

FONCTION 7 - Environnement (suite 2)

Article / compte				75 Politique de l'énergie	76 Préserv. patrim.	77 Environnement	78 Autres actions			
nature (1)	Libellé	751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	naturel,risques techno.	infrastructures transports	ures	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	42 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV - ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article /		80 Services communs	81 Transports			Trans	82 sports publics de voya	geurs		
compte nature (1)			820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	218 Autres immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

1V ANNEVEO	:555-20240208-FIN_2024_03-DE
IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte	Libellé		83 Transports de marchandises									
nature (1)	Libelle	830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Publié le

Reçu en préfecture le 12/03/2024 52LO

IV ANNEVEO	ID: 034-213402555-2024	40206-FIN_2024_03-DE
IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article /	Article / Voirie								
compte nature (1)	Libellé	841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	1 631 167,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	1 468 167,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV - ANNEXES TV A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE A1.908

FONCTION 8 - Transports (suite 3)

				85 Infrastructures			86 Liaisons	87 Circulations	89 Sécurité	
Article / compte nature (1)	Libellé	851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures	multimodales	douces		TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 631 167,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00
213 215	Constructions Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	8 000,00 1 468
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	167,00 15 000,00
	RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV - ANNEXES A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	922 890,00	7 440 315,51	0,00	346 996,00	850 673,34	886 455,15	232 586,00	0,00
011	Charges à caractère général	108 890,00	1 271 883,51	0,00	39 627,00	822 265,34	886 455,15	232 586,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	5 846 000,00	0,00	0,00	4 860,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	81 000,00	322 432,00	0,00	307 369,00	23 548,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	232 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	8 678 414,77	517 497,35	0,00	0,00	633 902,65	323 370,00	863 224,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	103 000,00	101 497,35	0,00	0,00	458 902,65	240 300,00	287 000,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	7 333 475,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 241 930,00	0,00	0,00	0,00	175 000,00	83 070,00	560 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	366 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 224,00	0,00
76	Produits financiers	8,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE ST GELY DU FESC - 17500 ST GELY DU FESC - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

ublié le

5²L0~

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	530,00	873 925,00	52 220,00	99 574,00	325 785,00		12 031 950,00
011	Charges à caractère général	530,00	867 425,00	48 220,00	83 574,00	325 785,00		4 687 241,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 850 860,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		500 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	6 500,00	4 000,00	16 000,00	0,00		760 849,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		232 000,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	140 000,00	253 824,22	114 000,00	0,00	8 000,00		11 532 232,99
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		50 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	1 300,00	0,00	8 000,00		1 200 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	2 700,00	0,00	0,00		2 700,00
731	Fiscalité locale	0,00	233 824,22	30 000,00	0,00	0,00		7 597 300,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 060 000,00
75	Autres produits de gestion courante	140 000,00	20 000,00	80 000,00	0,00	0,00		622 224,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		8,99
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Reçu en préfecture le 12/03/2024

ublié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte	Libellé	01
nature (1)		Opérations non ventilables
	DEPENSES	922 890,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	58 900,00
627	Services bancaires et assimilés	5 840,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	44 150,00
657	Charges intervent° cpt prop Subvent°	81 000,00
661	Charges d'intérêts	232 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	500 000,00
	RECETTES	8 678 414,77
701	Ventes de produits finis	90,000 09
704	Travaux	13 000,00
731	Fiscalité locale	7 333 475,78
741	D.G.F.	1 195 000,00
744	FCTVA	45 000,00
748	Autres attributions et participations	1 930,00
761	Produits de participations	8,99

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 - Services généraux

					0:	2			
Audala (Administrati	on générale			
Article / compte nature (1)	Libellé	020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	7 099 350,51	0,00	62 065,00	247 100,00	10 800,00	12 000,00	0,00	0,00
602	Achats stockés - Autres approvisionnemts	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	125 200,51	0,00	20 100,00	39 070,00	3 800,00	12 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	6 408,00	0,00	18 450,00	31 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	220 000,00	0,00	0,00	34 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	186 025,00	0,00	13 550,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	156 890,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	56 190,00	0,00	620,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	71 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	9 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	64 260,00	0,00	2 620,00	113 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	525,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	35 960,00	0,00	6 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	77 230,00	0,00	0,00	14 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	86 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	55,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	1 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	4 010 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	1 584 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	94 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	166 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop Subvent°	116 760,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	32 122,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	416 400,00	0,00	34 097,35	7 000,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
701	Ventes de produits finis	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	34 097,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	360 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE IV - ANNEXES A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

					03 Conseils			
Article /		031	032	033	03	34	035	038
compte	Libellé	Assemblée délibérante	Conseil éco.,social	Conseil cult., éduc.,	Conseil éco.,soc.,er	viron.,culture,éduc.	Conseil de territoire	Autres instances
nature (1)			région./Conseil dév.	env.	0341	0342		
					Section éco., sociale et	Section culture,		
ļ <u>!</u>					environnem.	éducation et sports		
	DEPENSES	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
602	Achats stockés - Autres approvisionnemts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE ST GELY DU FESC - 17500 ST GELY DU FESC - BP - 2024

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

5²LO

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV – ANNEXES A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE A2.930

FONCTION 0 - Services généraux (suite 2)

				04			
			Соор	.décent.,act° interrég.,eur.,i	ntern.		
Article / compte nature (1)	Libellé	041	042	043	044	048	TOTAL DU CHAPITRE
		Action relevant de la	Actions interrégionales	Actions européennes	Aide publique au	Autres actions	
	DEDENOTO	subvention globale	0.00	2.00	développement	0.00	7.440.045.54
602	DEPENSES Achats stockés - Autres approvisionnemts	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	7 440 315,51 200,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 170,51
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 358,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	254 900,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210 575,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	156 890,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 810,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 380,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	525,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 160,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91 310,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 500,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 050,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 010 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 584 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94 000,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	166 550,00
657	Charges intervent° cpt prop Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123 760,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 122,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	517 497,35
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 097,35
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	360 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

VILLE DE ST GELY DU FESC - 17500 ST GELY DU FESC - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 12/03/2024 Reçu en préfecture le 12/03/2024 52LO

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

Reçu en préfecture le 12/03/2024

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

Article / compte	Article / compte		052 FEDER		058 utres			
nature (1)	Libelle			0580 FEADER	0581 FEAMP	TOTAL DU CHAPITRE		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	RECETTES		RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV - ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 1 - Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	17 000,00	30 470,00	299 526,00	0,00	0,00	346 996,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	17 380,00	4 175,00	0,00	0,00	21 555,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	2 400,00	1 100,00	0,00	0,00	3 500,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	5 772,00	0,00	0,00	5 772,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	700,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	2 600,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
655	Contributions obligatoires	17 000,00	0,00	288 479,00	0,00	0,00	305 479,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	1 890,00	0,00	0,00	0,00	1 890,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV - ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature	Libellé	20 Services communs	Ensei	21 gnement du premier	degré	Ensei	22 gnement du second	degré	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
(1)	Liberto	201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
	DEPENSES	0,00	123 079,00	234 630,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	68 510,00	143 328,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	1 390,00	5 135,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	38 100,00	51 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	4 860,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	450,00	390,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	4 568,00	12 830,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop Subvent°	0,00	7 061,00	15 687,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	9 000,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	9 000,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

ublié le

5²LO

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV – ANNEXES A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

		25												
							Formati	ion professionnelle						
		251	252	253	254	255			256				257	258
Article /		Insertion	Formation	Formation	Formation	Rémunération		CNFPT Form	nation des actifs o	ccupés		CFNPT et	Autres	
compte	Libellé	sociale et	professionnalisante	certifiante	des actifs	des stagiaires						spé		
nature (1)		professionnelle	personnes	des	occupés		2561	2562	2563	2564	2565	2571	2572	
				personnes			Missions	Développement	Évolution et	Organisation	Autres	Concours	Missions	
							statutaires et	des	transition	des activités			administratives	
							règlementaires	compétences	professionnelle	pédagogiques				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	services													
606	Achats non stockés de matières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	et fourni													
611	Contrats de prestations de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	services													
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	télécommunication													
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	- Subvent°													
658	Charges diverses de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	courante													
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV - ANNEXES TV A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE A2.932

FONCTION 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

		26 Apprentissage	27 Formation		Autres se	28 ervices périscolaires et	annexes		29 Sécurité	
Article / compte nature (1)	Libellé		sanitaire et sociale	281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	390 728,00	14 850,00	0,00	266,00	87 120,00	0,00	850 673,34
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	35 850,00	0,00	0,00	0,00	87 120,00	0,00	122 970,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	25 370,00	0,00	0,00	266,00	0,00	0,00	237 474,34
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	320 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	326 525,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	8 008,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	97 708,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
618	Divers	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 860,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 340,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	14 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 248,00
657	Charges intervent° cpt prop Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 748,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
RECETTES		0,00	0,00	360 000,00	0,00	0,00	250 902,65	0,00	0,00	633 902,65
706	Prestations de services	0,00	0,00	360 000,00	0,00	0,00	75 902,65	0,00	0,00	435 902,65
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	175 000,00	0,00	0,00	175 000,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

reça en prefectar

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article /		30 Services communs					1 ture			
compte nature (1)	Libellé		311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	310 140,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	28 900,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	21 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	43 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	3 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	96 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	107 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais	0,00	120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
000	télécommunication	0.00	0.400.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
628 637	Divers Autres impôts, taxes (autres	0,00 0,00	2 420,00 6 450,00	0,00	0,00 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
037	organismes)	0,00	6 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV - ANNEXES TV A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE A2.933

FONCTION 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article /				3.			
compte	Libellé	321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	Sports (autres 323 Piscines	que scolaires) 324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
	DEPENSES	225 813,00	91 932,00	0,00	0,00	48 446,00	5 400,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	165 200,00	53 000,00	0,00	0,00	26 625,00	4 300,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	1 000,00	0,00	0,00	0,00	500,00	1 100,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00	0,00
615	Entretien et réparations	55 063,00	38 932,00	0,00	0,00	19 321,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	350,00	0,00	0,00	0,00	530,00	0,00
628	Divers	4 200,00	0,00	0,00	0,00	370,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV - ANNEXES TV A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE A2.933

FONCTION 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

		Jeuness	33 e (action socio-éduc.)	et loisirs	3 Vie sociale	4 et citoyenne	39 Sécurité	
Article / compte nature (1)	Libellé	331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	15 730,00	69 640,00	94 418,00	0,00	11 936,15	0,00	886 455,15
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	54 500,00	33 000,00	0,00	0,00	0,00	87 500,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	14 750,00	1 440,00	26 988,00	0,00	9 752,15	0,00	333 955,15
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 400,00
613	Locations	0,00	1 200,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	48 400,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	8 600,00	0,00	0,00	0,00	125 816,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
618	Divers	500,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	96 900,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 100,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	2 184,00	0,00	109 534,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	12 400,00	13 150,00	0,00	0,00	0,00	25 550,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	480,00	0,00	2 480,00	0,00	0,00	0,00	3 960,00
628	Divers	0,00	0,00	5 800,00	0,00	0,00	0,00	12 790,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 450,00
	RECETTES	210 600,00	0,00	108 770,00	00,0	00,0	0,00	323 370,00
706	Prestations de services	165 600,00	0,00	70 700,00	0,00	0,00	0,00	240 300,00
747	Participations	45 000,00	0,00	38 070,00	0,00	0,00	0,00	83 070,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV - ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article /				4 Sai			
compte nature (1)	Libellé	410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	00,0	0,00	00,0	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV - ANNEXES TV A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE A2.934

FONCTION 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

			42 Action sociale										
Article /	Libellé	420 Services communs		42 Famille e				422 Petite enfance					
nature (1)	Libere		4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 734,00	50 492,00	0,00				
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 000,00	45 835,00	0,00				
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00	1 800,00	0,00				
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 584,00	0,00	0,00				
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 507,00	0,00				
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	650,00	0,00	0,00				
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00	350,00	0,00				
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	RECETTES	0,00	0,00	16 224,00	0,00	0,00	0,00	835 000,00	0,00				
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	275 000,00	0,00				
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	560 000,00	0,00				
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	16 224,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV - ANNEXES TV A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE A2.934

FONCTION 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

			42 Action sociale								
Article / compte nature (1)	Libellé		423 Personnes âgées		424 Personnes en	425 Personnes	428 Autres interventions	TOTAL DU			
		4231	4232	4238	difficulté	handicapées	sociales	CHAPITRE			
		Forfait autonomie	Autres actions de prévention	Autres actions pour les personnes âgées							
	DEPENSES	0,00	0,00	111 660,00	5 700,00	0,00	0,00	232 586,00			
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	28 280,00	2 000,00	0,00	0,00	113 115,00			
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	3 700,00			
613	Locations	0,00	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00			
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	2 300,00	0,00	0,00	0,00	26 884,00			
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 507,00			
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	60 080,00	3 700,00	0,00	0,00	63 780,00			
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	650,00			
628	Divers	0,00	0,00	17 500,00	0,00	0,00	0,00	18 950,00			
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00			
	RECETTES	0,00	00,0	12 000,00	0,00	0,00	0,00	863 224,00			
706	Prestations de services	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	287 000,00			
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	560 000,00			
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 224,00			

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV - ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte Libellé nature (1)		430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

A2.534-4

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	530,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	530,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	530,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	530,00
RECETTES		0,00	0,00	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV - ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature	Libellė	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains							
		50 Services communs	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain	
DEPENSES		0,00	144 765,00	480 235,00	217 400,00	4 900,00	0,00	0,00	10 000,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	68 300,00	71 050,00	126 000,00	2 800,00	0,00	0,00	0,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	18 000,00	0,00	2 100,00	0,00	0,00	0,00	
613	Locations	0,00	2 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615	Entretien et réparations	0,00	18 665,00	388 000,00	91 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
628	Divers	0,00	28 800,00	2 185,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	253 824,22	0,00	0,00	0,00	0,00	
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	233 824,22	0,00	0,00	0,00	0,00	
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV - ANNEXES TV A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article /		52 Politique de la ville	53 Agglomérations et	54 Espace rural et	55 Habitat (Logement)					
compte nature (1)	Libellé	villes moyennes	autres espaces de dév.	551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur Iocatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 625,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 625,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV - ANNEXES TV A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article /		56 Actions en faveur du	57 Techno. de l'information	5 Autres		59 Sécurité	
compte	Libellé	littoral	et de la comm.	581	588		TOTAL DU CHAPITRE
nature (1)				Réserves Foncières	Autres actions		
					d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	873 925,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	281 775,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 100,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 565,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 485,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	253 824,22
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	233 824,22
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV - ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article /		60 Services communs	61 Interventions	62 Structure d'animation et	63 Actions sectorielles					
compte	Libellé		économiques transversales	de dév. éco.	63 Agriculture, pêche		632 Industrie, commerce et	633 Développement		
nature (1)			transversares	•	6311 6312		artisanat	touristique		
					Laboratoire	Autres				
	DEPENSES	0,00	50 120,00	2 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	31 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
615	Entretien et réparations	0,00	14 020,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	1 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
628	Divers	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	1 900,00	2 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	RECETTES	0,00	82 700,00	0,00	0,00	0,00	31 300,00	0,00		
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00	0,00		
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00		
733	Fisc. spécif. des coll. d'Ile-de-France	0,00	2 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
752	Revenus des immeubles	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV - ANNEXES TV A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE A2.936

FONCTION 6 - Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 220,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 020,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 900,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
733	Fisc. spécif. des coll. d'Ile-de-France	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 700,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV - ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article /	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	720 Services communs	Collec	722 Propreté urbaine			
compte nature (1)				collecte et propreté	7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiement
	DEPENSES	21 810,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 564,00
606 615	Achats non stockés de matières et fourni Entretien et réparations	0,00 21 810,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	5 500,00 56 064,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

IV ANNEVEC	ID: 034-213402555-202	40206-FIN_2024_03-DI
IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article /			73 Actions en matière de gestion des eaux						
compte nature (1)	Libellé	731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV - ANNEXES TV A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE A2.937

FONCTION 7 - Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	75 Politique de l'énergie 753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	16 000,00	99 574,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	5 700,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 874,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00
	RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV – ANNEXES A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article /		80 Services communs	81 Transports		82 Transports publics de voyageurs								
nature (1)	Libellé		scolaires	820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports			
	DEPENSES	0,00	0,00	3 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	3 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

5²LO

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV ANNEYES	ID . 034-213402333-202	40206-FIN_2024_03-DE
IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article /		83 Transports de marchandises									
compte nature (1)	Libellé	830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

5²LO

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV – ANNEXES	20240206-1 11N_2024_03-DL
IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article /		84 Voirie										
compte nature (1)	Libellé	841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	301 385,00	0,00	21 200,00	0,00			
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	34 000,00	0,00	1 200,00	0,00			
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	3 885,00	0,00	0,00	0,00			
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	254 500,00	0,00	20 000,00	0,00			
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00			
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00			
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

S²LO

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV – ANNEXES A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE A2.938

FONCTION 8 - Transports (suite 3)

			85 Infrastructures				86 Liaisons	87 Circulations	89 Sécurité	
Article / compte nature (1)	Libellé	851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures	multimodales	douces		TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	325 785,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 200,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 885,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	274 500,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 200,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

VILLE DE ST GELY DU FESC - 17500 ST GELY DU FESC - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		2023-05-10	
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)		

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
!	IN\	VESTISSEMENT (total)		rorganisme	0,00
		NCTIONNEMENT (total)			88 120,00
		TOTTOTIVE METT (total)	Amicale des parents d'éléves	Association	500,00
			Amicale Saint Gilloise des	Association	600,00
			coureurs de fonds	According	000,00
			Anciens combattants St Géy	Association	500,00
			ARTY*PIC	Association	200,00
			ASS St Gély - BADMINTON	Association	1 200,00
			Association artistique	Association	2 000,00
			Association de la retraite	Association	1 800,00
			sportive - ARS		
			ASTEC-PSL	Association	1 000,00
			Atout bridge	Association	300,00
			Aurore sportive Football	Association	11 000,00
			Bibliothéque pour tous	Association	6 500,00
			Canoë Kayak du Coll F.VILLON	Association	550,00
			Cap st Gély	Association	500,00
			Club Alpin Français	Association	1 500,00
			Club le dynamic	Association	1 600,00
			Eclats de lire (bibliothéque	Association	450,00
			scolaire)		40,000,00
			"Ecole de musique ""le diapason"""	Association	12 000,00
			Ecole de Rugby	Association	1 000,00
			FCPE - Conseil Local de Saint	Association	400,00
			Gély	Association	400,00
			Foyer rural	Association	1 500,00
			GPSL -St Gély Athlétisme	Association	800,00
			J'ai rendez vous avec vous	Association	2 500,00
			La Boule St Gilloise	Association	500,00
			Mosaique Cur du Pic	Association	300,00
			Oxy'Gym	Association	800,00
			Plein chant - ensemble vocal	Association	200,00
			Chur Battant		
			Prévention routière	Association	300,00
			PSGC Tennis de table	Association	2 500,00
			Respect animal Nature	Association	3 000,00
			Saint Gély Image	Association	200,00
			SMLH - Légion d'honneur	Association	500,00
			Société de chasse	Association	1 000,00
			St Gély BASKETBALL	Association	10 000,00
			St Gély GRS	Association	2 000,00
			St Gély Nature	Association	460,00
			St gélyu Pic St Loup Rugby	Association	2 500,00
I			Tae Kwon Do Club St Gély	Association	800,00

VILLE DE ST GELY DU FESC - 1	7500 ST GFLY	DU FESC -	BP - 2	2024
------------------------------	--------------	-----------	---------------	------

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juri Publié le l'organ	Montant de la
			Tennis club St Gély	Association ID: 034-213402	2 000,00
			Tiens on sonne	Association	2 000,00
			Tom et Gély	Association	160,00
			Vélo Club St Gillois	Association	500,00
			Volley club St Gillois	Association	10 000,00

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

⁽²⁾ Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
.,	, ,	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques		0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	
Directeur départemental - SDIS Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		26,00	1,00	27,00	24,00	0,00	24,00	
Adjoint administratif Adjoint administratif Adjoint administratif pal 1 cl Attaché Attaché hors classe Attaché principal	C C C A A	0,00 4,00 9,00 2,00 1,00 3,00	0,00 1,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 5,00 9,00 2,00 1,00 3,00	0,00 2,00 9,00 2,00 1,00 3,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 2,00 9,00 2,00 1,00 3,00	
Rédacteur Rédacteur principal 1 cl Rédacteur principal 2 cl FILIERE TECHNIQUE (c)	В В В	2,00 3,00 2,00 33,00	0,00 0,00 0,00 23,00	2,00 3,00 2,00 56,00	2,00 3,00 2,00 55,00	0,00 0,00 0,00 0,00	2,00 3,00 2,00 55,00	
Adjoint technique Adjoint technique Adjoint technique pal 1 cl Adjoint technique pal 2 cl Agent de maîtrise Ingénieur Technicien Technicien	C C C C A B B	0,00 19,00 8,00 2,00 1,00 0,00 0,00 3,00	0,00 17,00 1,00 5,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 36,00 9,00 7,00 1,00 0,00 0,00 3,00	0,00 35,00 9,00 7,00 1,00 0,00 0,00 3,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	0,00 35,00 9,00 7,00 1,00 0,00 0,00 3,00	
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	8,00	8,00	8,00	0,00	8,00	
Agent spéc pal écoles mat 1 cl Agent spéc pal écoles mat 2 cl FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)	C	0,00 0,00 8,00	7,00 1,00 6,00	7,00 1,00 14,00	7,00 1,00 14,00	0,00 0,00 0,00	7,00 1,00 14,00	
Auxil de puériculture de cl exceptionnel Auxil de puériculture de cl normale Educateur de jeunes enfants	B B	3,00 0,00 0,00	0,00 6,00 0,00	3,00 6,00 0,00	3,00 6,00 0,00	0,00 0,00 0,00	3,00 6,00 0,00	
Educateur jeunes enfants cl except	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	

VILLE DE ST GELY DU FESC - 17500 ST GELY DU FESC - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES EMPLOIS BUDGETAIRES (3) (2)		EFFECTIFS P	EN ETDT /	IPLOIS BUDETAIRES		
	(2)	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	ID: 034-21340255 AGENTS NON TITULAIRES	5-20240208-FIN_2024_03-DE TOTAL
Ingénieur	А	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Puéricultrice de classe normale	Α	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Puéricultrice hors classe	Α	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Educateur A.P.S	В	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Educateur A.P.S pal 1er cl	В	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur A.P.S pal 2ème cl	В	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		4,00	2,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint d'animation	С	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint d'animation principal de 1 cl	С	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint d'animation principal de 2 cl	С	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Brigadier-chef principal	С	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Chef service de police pal 1cl	В	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Gardien brigadier	С	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		85,00	40,00	125,00	121,00	0,00	121,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travaillet par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent

⁽⁵⁾ Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

ID: 034-213402555-20240208-FIN 2024 03-DE

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CON	TRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social. MT : Médico-technique.

SP: Sportif.

CULT : Culturel

ANIM: Animation POL: Police.

POMP: Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP)

332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible

332-14: Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6°: Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

329-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction). 333-1 333-10: Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

Reçu en préfecture le 12/03/2024

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

ANNEXES PATRIMONIALES LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

IV - ANNEXES

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement				
Délégation de service public (3) (4)								
Détention d'une part du capital								
Garantie ou cautionnement d'un emprunt	Garantie ou cautionnement d'un emprunt							
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme								
Autres				·				

⁽¹⁾ Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

⁽⁴⁾ Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

ILLE DE ST GELY DU FESC - 17500 ST GELY DU FESC - BP - 2024	Envoyé en pré	fecture le 12/03/2024	
	Reçu en préfec	cture le 12/03/2024	
IV – ANNEXES	Publié le	IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	ID: 034-21340	2555-20240208-FIN_2024_03-DE	

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

LIGHE DEG GROWINGINES DE REGROST EMIETA MOXQUEES	712112112 271 0022		
DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

⁽¹⁾ Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

	.,	S41 Ax
IV ANNEYES	Publié le	A -0.
IV – ANNEXES		L
ANNEVES DUDGETAIDES	ID: 034-213402555-	20240208-FIN_2024_03-DE
ANNEXES BUDGETAIRES		
EQUILIBRE BUDGETAIRE		C1.1
		V

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-369 460,03	-369 460,03
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	3 700 739,00	3 700 739,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	3 331 278,97	3 331 278,97

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	3 331 278,97	3 331 278,97
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-369 460,03	-369 460,03

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	618 000,00	618 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 682 689,00	1 682 689,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 064 689,00	1 064 689,00

⁽¹⁾ Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

⁽²⁾ Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

⁽³⁾ Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

VILLE DE ST GELY DU FESC - 17500 ST GELY DU FESC - B Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

C1.2

IV - ANNEXES **ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES**

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSI PROPRES	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	618 000,00	I 618 000,00
16 Empru	unts et dettes assimilées (A)	618 000,00	618 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	618 000,00	618 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

IV – ANNEXES AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

	Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale de	s ressources						
TICPE (part	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
définie à l'art. 265 du code des douanes)	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(majoration définie à l'art. 265 A <i>bis</i> du code des douanes)	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permi	is de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certific véhicules	cats d'immatriculation des	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de o	consommation de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transpo	ort public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'oc	ctroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	u droit d'octroi de mer auxquels ums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part département	ale des ressources						
Taxe d'aménagem	nent	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité f	oncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consor	mmation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remormontagne	ntées mécaniques des zones de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale	des ressources		<u> </u>				
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation s	sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00			0,00	0,00

⁽¹⁾ Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

⁽²⁾ Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

VILLE DE ST GELY DU FESC - 17500 ST GELY DU FESC - B Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

V – ARRETE ET SIGNATURES ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:

Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A, le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A, le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

ALET Sylvain	
BUFFET Armelle	
BURTE Patrick	
CAPELLI Laure	
CAUSSIDIER-ALBOUY Agnès	
COURTOIS Claude	
CREISSENT Cécile	
FABRE Guillaume	
FABRE Nicolas	
FAY Christine	
FELLOUS Jean-Louis	
GODIN Stéphanie	
LAMOR Annie	
LECLANT Philippe	
LERNOUT Michèle	
MAROT Michel	
MASSART Emmanuel	
MEYOUR Anne	
MICHAUDET Michel	
NAUDI Christiane	

VILLE DE ST GELY DU FESC - 17500 ST GELY DU FESC - B Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-FIN_2024_03-DE

V – ARRETE ET SIGNATURES ARRETE ET SIGNATURES

ORTEGA Jean-François	
PAMS Michel	
PERIDIER Bernard	
PUJOL Christine	
RAFFARD-HERIN Sophie	
RIVIERE Valérie	
STEPHANY Eric	
TAURAN Hélène	
TRINH-DUC Philippe	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

⁽¹⁾ Indiquer « la présidente » ou « le président ».

⁽²⁾ Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.

DELIBERATION DU CONS

Envoyé en préfecture le 14/02/2024

Reçu en préfecture le 14/02/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-DGS_2024_01-DE



Nombre de conseillers en exercice : 29 Nombre de conseillers présents : 21 Nombre de conseillers votants : 24

/SN

2024-02-08 / 05

L'an deux mille vingt-quatre et le huit février à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de SAINT GELY DU FESC se sont réunis en Mairie, sous la présidence de Madame Michèle LERNOUT, Maire.

PRESENTS: M. LERNOUT, E. STEPHANY, L. CAPELLI, P. BURTE, Ch NAUDI, Ph LECLANT,

A. LAMOR, M. MAROT, M. MICHAUDET, B. PERIDIER, Ph TRINH-DUC, A. BUFFET, S. RAFFARD, C. CREISSENT, A. CAUSSIDIER-ALBOUY, JF ORTEGA, E. MASSART,

CI COURTOIS, G. FABRE, JL FELLOUS, Ch PUJOL,

ABSENTS: S. ALET a donné procuration à P. BURTE

A. MEYOUR a donné procuration à M. LERNOUT

M. PAMS

Ch FAY a donné procuration à Ch NAUDI

H. TAURAN

N. FABRE a donné procuration à L. CAPELLI

S GODIN V. RIVIERE

OBJET: ENTRETIEN DE PARCELLES COMMUNALES PAR ECO-PATURAGE - SUBVENTION A L'ASSOCIATION « OCE LOU PATUS »

Monsieur Eric STEPHANY, Maire adjoint chargé des finances, rappelle la délibération du 23 janvier 2021 par laquelle la commune avait établi une concession d'usage temporaire de terrains communaux avec l'Association « OCE Lou Patus » pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} février 2021, renouvelable une fois par tacite reconduction soit jusqu'au 31 janvier 2027.

Le Président sollicite une subvention afin de poursuivre son activité sur le territoire avec l'entretien de parcelles communales en éco pâturage, d'assurer des animations en direction de publics variés (scolaires, séniors...) et d'intervenir à l'occasion d'événements organisés sur la commune.

Compte-tenu du bilan très favorable des actions conduites par l'association « OCE Lou Patus » en 2023, des animations envisagées et du très bon entretien des terrains communaux confiés, il est proposé de reconduire la subvention de 5.000,00€.

Par ailleurs le Président de l'association « OCE Lou Patus » sollicite une subvention complémentaire afin de participer au financement de matériel, notamment d'une remorque, et de formations au permis B96. Il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 2.000,00 € pour cette acquisition et cette action de formation.

Madame, A. BUFFET ayant un intérêt indirect au sein de l'association, ne prend pas part à la discussion et ne participe pas au vote.

Le conseil municipal ouï l'exposé de Monsieur STEPHANY, et, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide d'attribuer une subvention de 5 000 € à l'association « OCE Lou Patus» pour l'entretien des parcelles communales en éco pâturage et son fonctionnement (animations, actions d'éducation, ...);
- Décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 2 000 € à l'association « OCE Lou Patus» pour financer l'acquisition d'une remorque ainsi qu'une action de formation ;
- Précise que le crédit est prévu au budget à l'article 6574.

Ainsi délibéré les an, jour et mois que dessus

Pour extrait conforme

SECRETAIRE DE SEANCE

LE MAIRE

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission à M. Le Sous-Préfet de Lodève le : et de la publication sur le site internet de la commune le :



République Française Département de l'Hérault Commune de SAINT GELY DU FESC

ID: 034-213402555-20240208-DGS DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL



Nombre de conseillers en exercice : 29 Nombre de conseillers présents : 21 Nombre de conseillers votants : 19

/SN

2024-02-08 / 06

L'an deux mille vingt-quatre et le huit février à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de SAINT GELY DU FESC se sont réunis en Mairie, sous la présidence de Madame Michèle LERNOUT, Maire.

PRESENTS: M. LERNOUT, E. STEPHANY, L. CAPELLI, P. BURTE, Ch NAUDI, Ph LECLANT,

> A. LAMOR, M. MAROT, M. MICHAUDET, B. PERIDIER, Ph TRINH-DUC, A. BUFFET, S. RAFFARD, C. CREISSENT, A. CAUSSIDIER-ALBOUY, JF ORTEGA, E. MASSART,

Cl COURTOIS, G. FABRE, JL FELLOUS, Ch PUJOL,

S. ALET a donné procuration à P. BURTE ABSENTS:

A. MEYOUR a donné procuration à M. LERNOUT

M. PAMS

Ch FAY a donné procuration à Ch NAUDI

H. TAURAN

N. FABRE a donné procuration à L. CAPELLI

S GODIN V. RIVIERE

OBJET: SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS A TENDANCE **SPORTIVE - ANNEE 2024**

Monsieur Eric STEPHANY, Maire adjoint chargé des finances, présente aux membres de l'assemblée les dossiers de demande de subvention des associations à tendance sportive reçus pour l'année 2024.

Il précise que les dossiers remis par les associations, accompagnés de l'ensemble des pièces indispensables à l'appui de leur demande, ont été étudiés individuellement.

Mesdames, Ch FAY, A. LAMOR, A. CAUSSIDIER-ALBOUY et Messieurs S. ALET, M. MAROT, M. MICHAUDET ayant un intérêt direct ou indirect au sein des associations, ne prennent pas part à la discussion et ne participent pas au vote.

Ces documents ayant été examinés, il est proposé d'attribuer une subvention aux associations suivantes :

ASSOCIATION	MONTANT
Association de la Retraite Sportive - ARS	1 800,00 €
Grand Pic St Loup - Saint Gély Athlétisme	800,00 €
Association Saint Gély – Saint Clément Badminton	1 200,00 €
Saint Gély Basket ball	10 000,00 €
La Boule St Gilloise	500,00 €
Canoë Kayak du Collège F. Villon	550,00 €
Cap St Gély	500,00 €
Club Alpin Français	1 500,00 €
Amicale Saint Gilloise des Coureurs de Fonds	600,00 €
Aurore Sportive Football	11 000,00 €
Foyer Rural	1 500,00 €
St Gély GRS	2 000,00 €
Oxy'Gym	800,00 €
Ecole de Rugby du Pic St Loup	1 000,00 €

Reçu en préfecture le 14/02/2024

ASSOCIATION	Publié le ID : 034-213402555-20240208-DGS
St Gély Pic St Loup Rugby	ID: 034-213402555-20240208-DGS
Société de Chasse	1 000,00 €
Saint Gély Nature	460,00 €
Tae Kwon Do Club St Gély	800,00 €
Tennis Club Saint Gély	2 000,00 €
PSGC Tennis de Table	2 500,00 €
Vélo Club Saint Gillois	500,00 €
Volley Club St Gillois	10 000,00 €
TOTAL	53 510.00 F

Le conseil municipal ouï l'exposé de Monsieur STEPHANY, et, après en avoir délibéré, par 17 voix pour et 2 abstentions (Messieurs G. Fabre et Cl Courtois)

- Décide d'attribuer une subvention aux associations à tendance sportive désignées ci-dessus,
- Précise que les crédits sont prévus au budget à l'article 6574.

Ainsi délibéré les an, jour et mois que dessus

Pour extrait conforme

SECRETAIRE DE SEANCE

LE MAIRE

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission à M. Le Sous-Préfet de Lodève le : et de la publication sur le site internet de la commune le :

Michèle LERNOUT

DELIBERATION DU CONS ID: 034-213402555-20240208-DGS



Nombre de conseillers en exercice : 29 Nombre de conseillers présents : 21 Nombre de conseillers votants : 23

/SN

2024-02-08 / 07

L'an deux mille vingt-quatre et le huit février à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de SAINT GELY DU FESC se sont réunis en Mairie, sous la présidence de Madame Michèle LERNOUT, Maire.

PRESENTS: M. LERNOUT, E. STEPHANY, L. CAPELLI, P. BURTE, Ch NAUDI, Ph LECLANT,

A. LAMOR, M. MAROT, M. MICHAUDET, B. PERIDIER, Ph TRINH-DUC, A. BUFFET, S. RAFFARD, C. CREISSENT, A. CAUSSIDIER-ALBOUY, JF ORTEGA, E. MASSART,

Cl COURTOIS, G. FABRE, JL FELLOUS, Ch PUJOL,

ABSENTS: S. ALET a donné procuration à P. BURTE

A. MEYOUR a donné procuration à M. LERNOUT

M. PAMS

Ch FAY a donné procuration à Ch NAUDI

H. TAURAN

N. FABRE a donné procuration à L. CAPELLI

S GODIN V. RIVIERE

OBJET: SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS A TENDANCE NON SPORTIVE – ANNEE 2024

Madame Michèle LERNOUT, Maire, présente aux membres de l'assemblée les dossiers de demande de subvention des associations à tendance non sportive reçus pour l'année 2024.

Elle précise que les dossiers remis par les associations, accompagnés de l'ensemble des pièces indispensables à l'appui de leur demande, ont été étudiés individuellement.

Monsieur E. STEPHANY, et Monsieur JL FELLOUS ayant un intérêt direct ou indirect au sein des associations, ne prennent pas part à la discussion et ne participent pas au vote.

Ces documents ayant été examinés, il est proposé d'attribuer une subvention aux associations suivantes :

ASSOCIATION	MONTANT
Amicale des Parents d'élèves	500,00 €
Anciens Combattants Saint Gély Pic St Loup	500,00 €
Association Artistique Monet	2 000,00 €
Atout Bridge	300,00 €
ASTEC - PSL	1 000,00 €
Bibliothèque pour tous	6 500,00 €
Eclats de Lire (bibliothèque scolaire)	450,00 €
FCPE – Conseil Local de Saint Gély	400,00 €
Ecole de Musique « le Diapason »	12 000,00 €
J'ai rendez-vous avec vous	2 500,00 €
Club le Dynamic	1 600,00 €
Mosaïque Cœur du Pic	300,00 €
Plein Chant – Ensemble vocal Chœur Battant	200,00 €
Prévention Routière	300,00 €
Respect Animal Nature Pic St Loup	3 000,00 €
SMLH - Légion d'Honneur section Hérault	500,00 €
Tiens on sonne	2 000,00 €
Tom et Gély	160,00 €
Saint Gély Image	200,00 €
A(R)TY*PIC	200,00 €
TOTAL	34 610,00 €

Reçu en préfecture le 14/02/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-DGS_2024_03-DE

Le conseil municipal ouï l'exposé de Madame LERNOUT, et, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide d'attribuer une subvention aux associations à tendance non sportive désignées ci-dessus,

- Précise que les crédits sont prévus au budget à l'article 6574.

Ainsi délibéré les an, jour et mois que dessus

Pour extrait conforme

SECRETAIRE DE SEANCE

LE MAIRE

Michèle LERNOUT

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission à M. Le Sous-Préfet de Lodève le : et de la publication sur le site internet de la commune le :

République Française Département de l'Hérault Commune de SAINT GELY DU FESC Envoyé en préfecture le 13/02/2024

Reçu en préfecture le 13/02/2024

Publié le

DELIBERATION DU CON ID: 034-213402555-20240208-EU_2024_DEL01-DE



Nombre de conseillers en exercice : 29 Nombre de conseillers présents : 21 Nombre de conseillers votants : 25

Réf:

2024.02.08/08

L'an deux mille vingt-quatre et le huit février à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de SAINT GELY DU FESC se sont réunis en Mairie, sous la présidence de Madame Michèle LERNOUT, Maire.

M. LERNOUT, E. STEPHANY, L. CAPELLI, P. BURTE, Ch NAUDI, Ph LECLANT, PRESENTS:

A. LAMOR, M. MAROT, M. MICHAUDET, B. PERIDIER, Ph TRINH-DUC, A. BUFFET, S. RAFFARD, C. CREISSENT, A. CAUSSIDIER-ALBOUY, JF ORTEGA, E. MASSART,

CI COURTOIS, G. FABRE, JL FELLOUS, Ch PUJOL,

ABSENTS: S. ALET a donné procuration à P. BURTE

A. MEYOUR a donné procuration à M. LERNOUT

M. PAMS

Ch FAY a donné procuration à Ch NAUDI

H. TAURAN

N. FABRE a donné procuration à L. CAPELLI

S GODIN V. RIVIERE

OBJET: DETR 2024 – DEMANDE DE SUBVENTION - REQUALIFATION DE LA RUE DE LA ROMPUDE

Monsieur Patrick BURTÉ, Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme, de la transition écologique, de l'environnement, des travaux et des mobilités, rappelle à l'assemblée que chaque nouveau projet de réaménagement de voie est l'occasion pour la Ville de développer ses aménagements cyclables. Depuis 2020, ce ne sont pas moins de trois axes majeurs qui ont été aménagés ou complétés pour un linéaire de plus de 2 km, en intégrant les travaux en cours de la rue du Patus. La Commune compte réaliser à moyen terme un total de 15,8 km, ce qui représentera 25 % du linéaire total de voirie.

La rue de la Rompude constitue un axe majeur de la Commune car elle dessert de nombreux équipements publics tels que le collège François Villon, les écoles maternelle Rompude et élémentaire Valène, ainsi que le gymnase de la Rompude et le plateau sportif municipal.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT que les cheminements piétons et cyclables aux abords de ces équipements publics doivent être favorisés et sécurisés, tout en réduisant la vitesse de véhicules motorisés, il est proposé de requalifier la rue de la Rompude entre la rue de la cannelle et la rue des lilas. Ces travaux seront réalisés selon le principe d'aménagement déjà adopté sur le territoire communal lorsque les largeurs de voirie ne permettent pas de réaliser une piste cyclable séparée, à savoir d'une chaussée de 5,5 mètres de large et un trottoir partagé de 3 mètres.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur Patrick BURTÉ, l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 13/02/2024

Reçu en préfecture le 13/02/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-EU_2024_DEL01-DE

- APPROUVE le programme des travaux,

- DECIDE de réaliser les travaux de requalification de la rue de la Rompude sur les exercices 2024 et 2025,
- PROPOSE le plan de financement HT suivant :

DEPENS	PENSES RECETTES PREVISIONNELLES		S	
Etudes préalables	25 000 €	Fonds de concours CCGPSL	30 000	8 %
Maitrise d'œuvre	20 834 €	Département FAIC	80 000 €	21,33 %
CSPS	5 000 €	DETR (50%)	225 000 €	50 %
Travaux	300 000 €	Part communale	77 00 €	20,67 %
Aléas et imprévus	24 166 €			
OTAL	375 000 €	TOTAL	375 000 €	100 %

- SOLLICITE des subventions au taux le plus élevé possible de chacun des partenaires publics associés,
- CHARGE le Maire d'effectuer toutes démarches utiles à cet effet.

Ainsi délibéré les an, jour et mois que dessus

Pour extrait conforme

SECRETAIRE DE SEANCE

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission à M. la Sous-Préfet de Lodève le : et de la publication sur le site internet de la commune le :

Michèle LERNOUT

LE MAIRE

République Française Département de l'Hérault Commune de SAINT GELY DU FESC Envoyé en préfecture le 13/02/2024

Reçu en préfecture le 13/02/2024

Publié le

DELIBERATION DU CONS ID: 034-213402555-20240208-EU_2024_DEL03-DE



Nombre de conseillers en exercice : 29 Nombre de conseillers présents : 21 Nombre de conseillers votants : 25

Réf:

2024.02.08/09

L'an deux mille vingt-quatre et le huit février à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de SAINT GELY DU FESC se sont réunis en Mairie, sous la présidence de Madame Michèle LERNOUT, Maire.

PRESENTS: M. LERNOUT, E. STEPHANY, L. CAPELLI, P. BURTE, Ch NAUDI, Ph LECLANT,

A. LAMOR, M. MAROT, M. MICHAUDET, B. PERIDIER, Ph TRINH-DUC, A. BUFFET, S. RAFFARD, C. CREISSENT, A. CAUSSIDIER-ALBOUY, JF ORTEGA, E. MASSART,

CI COURTOIS, G. FABRE, JL FELLOUS, Ch PUJOL,

S. ALET a donné procuration à P. BURTE ABSENTS:

A. MEYOUR a donné procuration à M. LERNOUT

M. PAMS

Ch FAY a donné procuration à Ch NAUDI

H. TAURAN

N. FABRE a donné procuration à L. CAPELLI

S GODIN V. RIVIERE

OBJET: DSIL 2024 - DEMANDE DE SUBVENTION - DESIMPERMEABILISATION ET RENATURATION DE LA COUR D'ECOLE VALENE ET DES ESPACES D'EVOLUTION DES ALP/ALSH

Monsieur Patrick BURTÉ, Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme, de la transition écologique, de l'environnement, des travaux et des mobilités, rappelle à l'assemblée que la Commune souhaite procéder à la désimperméabilisation et à la renaturation des cours de l'ensemble de ses écoles.

Ainsi, le programme de rénovation s'inscrit dans un objectif ambitieux de lutte contre les îlots de chaleur, de désimperméabilisation des sols afin de rendre les cours plus résilientes en adéquation avec les nouvelles pratiques éducatives.

Ce programme ambitieux, qui devrait être porté en 3 ans, débutera en 2024 par le réaménagement de la cour d'école élémentaire Valène et des espaces d'évolution des ALP/ALSH, en poursuivant l'objectif d'atteindre 50 % de surfaces de pleine terre et de favoriser l'infiltration naturelle des eaux de pluie.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT que depuis plusieurs années, l'école élémentaire Valène, qui accueille 324 enfants et 100 enfants pour l'ALSH, n'offre pas un confort suffisant à ces enfants, notamment en période estivale et ce, malgré que l'école ait de vastes espaces extérieurs, les cours et les espaces extérieurs sont imperméabilisés à 80 %.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur Patrick BURTÉ, l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 13/02/2024

Reçu en préfecture le 13/02/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-EU_2024_DEL03-DE

- APPROUVE le programme des travaux,

- DECIDE de réaliser les travaux de réaménagement de la cour d'école élémentaire Valène et des espaces d'évolution des ALP/ALSH,
- PROPOSE le plan de financement HT suivant :

DEPENSES		RECETTES PREVISIONNELLES		
Etudes préalables	12 455 €	Agence de l'eau	90 529,58 €	35 %
		Région Occitanie	51 731,19€	20 %
		DSIL	51 731,19 €	20 %
Travaux	246 200,93 €	CAF	12 932,80 €	5 %
		Autofinancement	51 731,19 €	20 %
TOTAL	258 655,93 €	TOTAL	258 655,93 €	100 %

- SOLLICITE des subventions au taux le plus élevé possible de chacun des partenaires publics associés,
- CHARGE le Maire d'effectuer toutes démarches utiles à cet effet.

Ainsi délibéré les an, jour et mois que dessus

Pour extrait conforme

SECRETAIRE DE SEANCE

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission à M. la Sous-Préfet de Lodève le : et de la publication sur le site internet de la commune le :

A/WW

LE MAIRE

Michèle LERNOUT

République Française Département de l'Hérault Commune de SAINT GELY DU FESC

DELIBERATION DU CO

Envoyé en préfecture le 13/02/2024

Reçu en préfecture le 13/02/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-EU_2024_DEL05-DE



Nombre de conseillers en exercice : 29 Nombre de conseillers présents : 21 Nombre de conseillers votants : 25

NT 2024.02.08/10

L'an deux mille vingt-quatre et le huit février à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de SAINT GELY DU FESC se sont réunis en Mairie, sous la présidence de Madame Michèle LERNOUT, Maire.

PRESENTS: M. LERNOUT, E. STEPHANY, L. CAPELLI, P. BURTE, Ch NAUDI, Ph LECLANT, A. LAMOR, M. MAROT, M. MICHAUDET, B. PERIDIER, Ph TRINH-DUC, A. BUFFET, S. RAFFARD, C. CREISSENT, A. CAUSSIDIER-ALBOUY, JF ORTEGA, E. MASSART, CI COURTOIS, G. FABRE, JL FELLOUS, Ch PUJOL,

ABSENTS: S. ALET a donné procuration à P. BURTE

A. MEYOUR a donné procuration à M. LERNOUT

M. PAMS

Ch FAY a donné procuration à Ch NAUDI

H. TAURAN

N. FABRE a donné procuration à L. CAPELLI

S GODIN V. RIVIERE

OBJET: ZAC DES VAUTES: MODIFICATION DE L'ACTE DE CESSION A LA COMMUNE DES VOIES ET ESPACES COMMUNS, SUITE A INTEGRATION PAR ERREUR DE LA PARCELLE CB N° 75.

Monsieur Patrick BURTÉ, Maire Adjoint chargé de l'urbanisme, rappelle à l'assemblée que par acte authentique signé le 19 mars 2014, l'ensemble des voies et espaces communs de la ZAC des Vautes appartenant à la SARL LES PARCS DES VAUTES, a été cédé à la commune, conformément à la convention d'aménagement de ZAC signé le 7 janvier 1999.

En effet, aux termes de ladite convention, il a notamment été prévu un Article 5, relatif aux équipements communs, et à leur rétrocession à la Commune.

Les parcelles non bâties, répertoriées dans l'acte de cession, cédées par la SARL LES PARCS DES VAUTES, fait état d'une parcelle cadastrée section CB n° 75 d'une surface de 161 m².

Celle-ci, a été intégrée à cette cession par erreur ; devant être initialement un cheminement piéton public, il a été convenu d'un commun accord avec l'aménageur en cours de chantier, de ne pas le réaliser dans le cadre de l'aménagement de la ZAC des Vautes. C'est donc à tort et par erreur que cette parcelle a été intégrée dans l'acte de cession du 19 mars 2014.

Par conséquent, il convient de procéder à la rédaction d'un acte notarial rectificatif.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur BURTÉ et, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- D'APPROUVER la modification de l'acte de cession afin de corriger cette erreur matérielle en rétrocédant ladite parcelle à l'aménageur ;
- DE DEMANDER à la SARL LES PARCS DES VAUTES, de faire procéder par leur notaire à un acte notarial rectificatif;

Reçu en préfecture le 13/02/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-EU_2024_DEL05-DE

 D'AUTORISER Madame le Maire à effectuer toutes les formalités et à signer tous les documents nécessaires à cette modification.

Ainsi délibéré les an, jour et mois que dessus.

Pour extrait conforme

SECRETAIRE DE SEANCE

LE MAIRE

compte tenu de la transmission à M. le Sous-Préfet de Lodève le : et la publication sur le site internet de la commune le :

Certifié exécutoire

Michèle LERNOUT

Reçu en préfecture le 13/02/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-EU_2024_DEL02-DE

DELIBERATION DU CON



Nombre de conseillers en exercice : 29 Nombre de conseillers présents : 21 Nombre de conseillers votants : 25

Réf:

2024.02.08/11

L'an deux mille vingt-quatre et le huit février à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de SAINT GELY DU FESC se sont réunis en Mairie, sous la présidence de Madame Michèle LERNOUT, Maire.

PRESENTS: M. LERNOUT, E. STEPHANY, L. CAPELLI, P. BURTE, Ch NAUDI, Ph LECLANT,

A. LAMOR, M. MAROT, M. MICHAUDET, B. PERIDIER, Ph TRINH-DUC, A. BUFFET, S. RAFFARD, C. CREISSENT, A. CAUSSIDIER-ALBOUY, JF ORTEGA, E. MASSART,

Cl COURTOIS, G. FABRE, JL FELLOUS, Ch PUJOL,

ABSENTS: S. ALET a donné procuration à P. BURTE

A. MEYOUR a donné procuration à M. LERNOUT

M. PAMS

Ch FAY a donné procuration à Ch NAUDI

H. TAURAN

N. FABRE a donné procuration à L. CAPELLI

S GODIN V. RIVIERE

OBJET: ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDE POUR VEHICULES ELECTRIQUES ET BORNES DE RECHARGES SUR LE DOMAINE PRIVE DE LA COMMUNE

Monsieur Patrick BURTÉ, Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme, de la transition écologique, de l'environnement, des travaux et des mobilités, expose à l'assemblée :

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de l'énergie et, notamment, les articles L 353-1 et suivants ;

VU le Code de la Commande Publique et notamment les articles L2113-6 et suivants ;

VU la nouvelle convention constitutive du groupement de commandes pour « l'acquisition de véhicules neuf et/ou d'occasion électriques, hybrides et hybrides rechargeables et pour la mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des IRVE sur le domaine privé des collectivités et leurs établissements publics » ;

CONSIDERANT que la Commune a des besoins en matière d'achat de véhicules et de bornes de recharges sur son domaine privé,

CONSIDERANT que la mutualisation peut permettre d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence et incidemment d'obtenir des meilleurs prix,

CONSIDERANT que le groupement est constitué pour une durée illimitée,

Envoyé en préfecture le 13/02/2024

Reçu en préfecture le 13/02/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-EU 2024 DEL02-DE

CONSIDERANT que HERAULT ENERGIES (Syndicat Départemental coordonnateur du groupement,

CONSIDERANT que ce groupement présente un intérêt pour la Commune au regard de ses propres besoins,

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur Patrick BURTÉ, et, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- PREND ACTE de la dissolution des précédents groupements de commande,
- VALIDE l'adhésion de la Commune au groupement de commandes pour « l'acquisition de véhicules neuf et/ou d'occasion électriques, hybrides et hybrides rechargeables et pour la mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules (IRV) électriques ou hybrides rechargeables sur les domaines privés des collectivités et leurs établissements publics » pour une durée illimitée,
- AUTORISE le Maire :
 - à signer la convention constitutive du groupement jointe en annexe et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération,
 - à faire acte de candidature aux marchés de véhicules et de bornes proposés par le groupement suivant les besoins de la Commune,
- AUTORISE le représentant du coordonnateur à signer tous les actes nécessaires à la passation et à l'exécution des marchés correspondants issus du groupement de commandes pour le compte de la Commune,
- APPROUVE la participation financière aux frais de fonctionnement du groupement,
- S'ENGAGE:
 - à exécuter, avec la ou les entreprises retenue(s), les marchés, accords-cadres ou marchés subséquents dont la Commune est partie prenante,
 - à régler les sommes dues au titre des marchés, accords-cadres et marchés subséquents dont la Commune est partie prenante et à les inscrire préalablement au budget.

Ainsi délibéré les an, jour et mois que dessus

Pour extrait conforme

SECRETAIRE DE SEANC

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission à M. la Sous-Préfet de Lodève le : et de la publication sur le site internet de la commune le :

Michèle LERNOUT

LE MAIRE

République Française Département de l'Hérault Commune de SAINT GELY DU FESC

DELIBERATION DU CO

Envoyé en préfecture le 13/02/2024

Reçu en préfecture le 13/02/2024

Publié le ID: 034-213402555-20240208-EU 2024 DEL04-DE



Nombre de conseillers en exercice : 29 Nombre de conseillers présents : 21 Nombre de conseillers votants : 25

2024.02.08/12

L'an deux mille vingt-quatre et le huit février à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de SAINT GELY DU FESC se sont réunis en Mairie, sous la présidence de Madame Michèle LERNOUT, Maire.

PRESENTS: M. LERNOUT, E. STEPHANY, L. CAPELLI, P. BURTE, Ch NAUDI, Ph LECLANT,

A. LAMOR, M. MAROT, M. MICHAUDET, B. PERIDIER, Ph TRINH-DUC, A. BUFFET, S. RAFFARD, C. CREISSENT, A. CAUSSIDIER-ALBOUY, JF ORTEGA, E. MASSART,

Cl COURTOIS, G. FABRE, JL FELLOUS, Ch PUJOL,

ABSENTS: S. ALET a donné procuration à P. BURTE

A. MEYOUR a donné procuration à M. LERNOUT

M. PAMS

Ch FAY a donné procuration à Ch NAUDI

H. TAURAN

N. FABRE a donné procuration à L. CAPELLI

S GODIN V. RIVIERE

OBJET: CONVENTION AVEC LA COOPERATIVE D'ELECTRICITE DE SAINT MARTIN DE LONDRES POUR LA RESTRUCTURATION DU RESEAU ELECTRIQUE MOYENNE TENSION SOUTERRAIN POUR L'ALIMENTATION DES FUTURES BORNES IRVE ET ECP - PARCELLE SECTION AW N° 133 – PARKING LIEU-DIT L'HOMME MORT

Monsieur Patrick BURTÉ, Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme, de la transition écologique, de l'environnement, des travaux et des mobilités, indique à l'assemblée que la Coopérative d'Electricité de Saint Martin de Londres doit restructurer le réseau électrique sur la parcelle cadastrée section AW n° 133, parking lieu-dit l'Homme mort.

Ces travaux nécessitent l'établissement d'une convention d'occupation du domaine public entre la Coopérative d'Electricité de Saint Martin de Londres et la commune pour la mise en place d'un réseau électrique souterrain moyenne tension d'une longueur de 55 m pour l'alimentation des futures bornes IRVE et ECP.

Monsieur Patrick BURTÉ présente à l'assemblée le projet de convention fixant les conditions d'implantation de ce réseau.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur Patrick BURTÉ, et, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- APPROUVE les termes de la convention ;
- AUTORISE le Maire à signer la convention et tout document s'y afférant.

Ainsi délibéré les an, jour et mois que dessus

Pour extrait conforme

SECRETAIRE DE SEANCE

E MAIRE

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission à M. la Sous-Préfet de Lodève le et de la publication sur le site internet de la commune le :

Michèle LERNOUT

République Française Département de l'Hérault Commune de SAINT GELY DU FESC

DELIBERATION DU CONS

Envoyé en préfecture le 14/02/2024 Reçu en préfecture le 14/02/2024 Publié le

ID: 034-213402555-20240208-ANI_2024_2-DE



Nombre de conseillers en exercice : 29 Nombre de conseillers présents : 21 Nombre de conseillers votants : 25

MR

2024-02-08 / 13

L'an deux mille vingt-quatre et le huit février à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de SAINT GELY DU FESC se sont réunis en Mairie, sous la présidence de Madame Michèle LERNOUT, Maire.

PRESENTS: M. LERNOUT, E. STEPHANY, L. CAPELLI, P. BURTE, Ch NAUDI, Ph LECLANT,

A. LAMOR, M. MAROT, M. MICHAUDET, B. PERIDIER, Ph TRINH-DUC, A. BUFFET, S. RAFFARD, C. CREISSENT, A. CAUSSIDIER-ALBOUY, JF ORTEGA, E. MASSART,

CI COURTOIS, G. FABRE, JL FELLOUS, Ch PUJOL,

ABSENTS: S. ALET a donné procuration à P. BURTE

A. MEYOUR a donné procuration à M. LERNOUT

M. PAMS

Ch FAY a donné procuration à Ch NAUDI

H. TAURAN

N. FABRE a donné procuration à L. CAPELLI

S GODIN V. RIVIERE

OBJET: SEJOUR DES SENIORS DANS LES PYRENEES- DETERMINATION DES TARIFS

Madame Christiane NAUDI, Maire adjoint chargé des séniors, informe le Conseil municipal que dans le cadre de ses actions en faveur des seniors, la Commune organise un séjour dans les Pyrénées du 27 au 29 mai 2024. L'organisation de ce séjour fait l'objet d'un contrat avec l'agence Méridien Voyages.

Cette action s'adresse à un groupe de 25 participants minimum, domiciliés sur la commune et âgés d'au moins 66 ans, et d'un accompagnateur. Pour les couples (justifiant d'une domiciliation commune sur Saint-Gély-du-Fesc), il suffit qu'une seule personne ait l'âge requis.

Le tarif du séjour proposé comprend notamment : transport, pension complète, animations et visites guidées, assurances (annulation, assistance, rapatriement) et 1 gratuité pour l'accompagnateur (représentant de la mairie).

Il convient d'établir une participation par personne modulable en fonction du prix du voyage dépendant du nombre d'inscrits et une participation communale fixée forfaitairement à 150 € par participant.

Nombre de participants	Prix du voyage/personne	Participation des inscrits
De 25 à 31	490 €	340 €
De 32 à 41	440 €	290 €
De 42 à 53	390 €	240 €

La commune en tant que porteur de projet procède à la réservation des séjours directement auprès du professionnel de tourisme et loisirs. Ce dernier devient l'interlocuteur unique du porteur de projet, depuis la réservation jusqu'au règlement de la facture du coût du séjour.

Les participants devront verser un acompte d'un montant de 200 € lors de l'inscription (hors chambre individuelle). Le solde dont le montant sera fonction du nombre de participants définitif arrêté au 8 avril 2024 sera à verser au plus tard 1 mois avant le départ.

Les participants souhaitant disposer d'une chambre individuelle devront verser une participation supplémentaire de $50 \in$ lors de l'inscription.

En cas d'annulation, des frais de dossier seront appliqués conformément aux conditions d'annulation et de modifications telles que stipulées dans le contrat groupe conclu entre la commune et l'agence de voyage. L'assurance annulation incluse dans le prix de la réservation permet notamment un remboursement total ou partiel

des frais d'annulation générés auprès de l'agence de voyage dans la limite des ris cause de Covid n'est pas couverte par l'assurance). La commune procédera administratif déduction faite de la participation communale (150€).

Envoyé en préfecture le 14/02/2024

Reçu en préfecture le 14/02/2024

is que couverts (l'annulation 5 que remboursement par mandat ID : 034-213402555-20240208-ANI_2024_2-DE

En cas de substitution d'un participant par une autre personne (sous réserve que cette dernière remplisse les conditions d'âge et de domiciliation), dans un délai au moins de 8 jours avant la date de départ, il pourra être procédé à un remboursement par mandat administratif de la participation, déduction faite des frais de changement de nom appliqués conformément aux conditions présentées par l'agence de voyage.

Le conseil municipal oui l'exposé de Madame Naudi et, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Fixe la participation communale à 150 € par inscrit,
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2024,
- Adopte les tarifs précités,

Ainsi délibéré les an, jour et mois que dessus

Pour extrait conforme

SECRETAIRE DE SEANCE

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission à M. Le Sous-Préfet de Lodève le : et de la publication sur le site internet de la commune le :

<u>LE MAIRE</u>

éle LERNOUT

République Française Département de l'Hérault Commune de SAINT-GELY-DU-FESC

DELIBERATION DU CONS

Envoyé en préfecture le 14/02/2024 Recu en préfecture le 14/02/2024





Nombre de conseillers en exercice : 29 Nombre de conseillers présents : 21 Nombre de conseillers votants : 25

2024-02-08 / 14

L'an deux mille vingt-quatre et le huit février à vingt heure trente, les membres du conseil municipal de la commune de SAINT-GELY-DU-FESC se sont réunis en Mairie, sous la présidence de Madame Michèle LERNOUT, Maire.

PRESENTS: M. LERNOUT, E. STEPHANY, L. CAPELLI, P. BURTE, Ch NAUDI, Ph LECLANT,

A. LAMOR, M. MAROT, M. MICHAUDET, B. PERIDIER, Ph TRINH-DUC, A. BUFFET, S. RAFFARD, C. CREISSENT, A. CAUSSIDIER-ALBOUY, JF ORTEGA, E. MASSART,

Cl COURTOIS, G. FABRE, JL FELLOUS, Ch PUJOL,

ABSENTS: S. ALET a donné procuration à P. BURTE

A. MEYOUR a donné procuration à M. LERNOUT

M. PAMS

Ch FAY a donné procuration à Ch NAUDI

H. TAURAN

N. FABRE a donné procuration à L. CAPELLI

S GODIN V. RIVIERE

OBJET: MODIFICATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES PERISCOLAIRES

Madame Michèle LERNOUT, Maire, rappelle au Conseil Municipal la délibération du 28 juin 2018 adoptant le dernier règlement de fonctionnement des services périscolaires, ainsi que les délibérations des 22 novembre 2018, 13 septembre 2022 et 5 octobre 2023 approuvant les avenants n°1, n°2 et n°3 dudit règlement.

Elle expose à l'assemblée que ce document doit être actualisé car il comporte un point II-6 relatif aux études surveillées alors que cette activité n'est plus proposée dans les écoles depuis la rentrée 2019/2020.

Par ailleurs les avenants adoptés entre 2018 et 2023 seront intégrés au nouveau règlement de fonctionnement.

Le Conseil municipal, oui l'exposé de Madame LERNOUT, et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- adopte le règlement de fonctionnement des services périscolaires modifié tel que présenté,
- décide de son application immédiate.

Ainsi délibéré les an, jour et mois que dessus

Pour extrait conforme

SECRETAIRE DE SEA

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission à M. Le Sous-Préfet de Lodeve le : et de la publication sur le site internet de la

commune le :

Michele LERNOUT

MAIRE

République Française Département de l'Hérault Commune de SAINT-GELY-DU-FESC

DELIBERATION DU CONS

Envoyé en préfecture le 14/02/2024 Reçu en préfecture le 14/02/2024





SD 2024-02-08 / 15 Nombre de conseillers en exercice : 29 Nombre de conseillers présents : 21 Nombre de conseillers votants : 25

L'an deux mille vingt-quatre et le huit février à vingt heure trente, les membres du conseil municipal de la commune de SAINT-GELY-DU-FESC se sont réunis en Mairie, sous la présidence de Madame Michèle LERNOUT, Maire.

PRESENTS: M. LERNOUT, E. STEPHANY, L. CAPELLI, P. BURTE, Ch NAUDI, Ph LECLANT,

A. LAMOR, M. MAROT, M. MICHAUDET, B. PERIDIER, Ph TRINH-DUC, A. BUFFET, S. RAFFARD, C. CREISSENT, A. CAUSSIDIER-ALBOUY, JF ORTEGA, E. MASSART,

Cl COURTOIS, G. FABRE, JL FELLOUS, Ch PUJOL,

ABSENTS: S. ALET a donné procuration à P. BURTE

A. MEYOUR a donné procuration à M. LERNOUT

M. PAMS

Ch FAY a donné procuration à Ch NAUDI

H. TAURAN

N. FABRE a donné procuration à L. CAPELLI

S GODIN V. RIVIERE

OBJET: CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT 2024/2027 SIGNEES AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) DE l'HERAULT - PRESTATION DE SERVICE ALSH CONCERNANT LE SERVICE EXTRA, PERI ET ADOS

Madame Michèle LERNOUT, Maire, rappelle au conseil municipal les conventions d'objectifs et de financement et avenants signés avec la CAF de l'Hérault pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2023 concernant la prestation de service ALSH pour les activités extrascolaire, périscolaire et accueil adolescents.

Ces conventions qui définissent et encadrent les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) « EXTRA, PERI et ADOS », doivent être renouvelées à compter du 01/01/2024 pour une période de 4 ans, soit jusqu'au 31/12/2027.

Le conseil municipal, oui l'exposé de Madame LERNOUT, et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve le renouvellement des conventions d'objectifs et de financement prestation de service « Alsh » Extra, Péri et Ados avec la CAF de l'Hérault,
- Autorise Madame le Maire à signer lesdites conventions pour la période du 01/01/2024 au 31/12/2027 avec la CAF de l'Hérault.

Ainsi délibéré les an, jour et mois que dessus

Pour extrait conforme

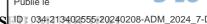
SECRETAIRE DE SEAN

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission à M. Le Sous-Préfet de Lodève le : et de la publication sur le site internet de la commune le :

Michèle LERNOUT

Reçu en préfecture le 14/02/2024

Publié le



République Française Département de l'Hérault Commune de SAINT GELY DU FESC

DELIBERATION DU CONS



Nombre de conseillers en exercice : 29 Nombre de conseillers présents : 21 Nombre de conseillers votants : 25

2024-02-08 / 16

L'an deux mille vingt-quatre et le huit février à vingt heure trente, les membres du conseil municipal de la commune de SAINT-GELY-DU-FESC se sont réunis en Mairie, sous la présidence de Madame Michèle LERNOUT, Maire.

PRESENTS: M. LERNOUT, E. STEPHANY, L. CAPELLI, P. BURTE, Ch NAUDI, Ph LECLANT,

A. LAMOR, M. MAROT, M. MICHAUDET, B. PERIDIER, Ph TRINH-DUC, A. BUFFET, S. RAFFARD, C. CREISSENT, A. CAUSSIDIER-ALBOUY, JF ORTEGA, E. MASSART,

CI COURTOIS, G. FABRE, JL FELLOUS, Ch PUJOL,

S. ALET a donné procuration à P. BURTE ABSENTS:

A. MEYOUR a donné procuration à M. LERNOUT

M. PAMS

Ch FAY a donné procuration à Ch NAUDI

H. TAURAN

N. FABRE a donné procuration à L. CAPELLI

S GODIN V. RIVIERE

OBJET: ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH) « LES GALOPINS » - MODIFICATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

Madame Michèle LERNOUT, Maire, rappelle à l'assemblée que le règlement de fonctionnement de l'ALSH « Les Galopins » a pour objectif d'expliciter les règles de fonctionnement générales propres à l'établissement, en se basant sur la règlementation en vigueur spécifique aux Accueil Collectifs de Mineurs. Ce document doit également préciser les modalités d'inscription, de réservation et de facturation. Le règlement de fonctionnement actuel a été approuvé par délibération du 28 juin 2018, et modifié à trois reprises par avenant les 27 septembre 2018, 6 mars 2020 et 5 octobre 2023.

Madame le Maire propose d'actualiser le règlement de fonctionnement de l'ALSH notamment pour :

- modifier les plages horaires d'arrivée et de départ des enfants,
- ajouter l'obligation faite aux parents de signaler systématiquement l'arrivée et le départ de l'enfant à l'équipe d'animation,
- préciser les dates d'ouverture des réservations sur le portail famille en fonction des périodes (mercredi, petites vacances, grandes vacances),
- intégrer les termes des avenants n°1, n°2 et n°3.

Le conseil municipal, oui l'exposé de Madame LERNOUT et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Adopte le règlement de fonctionnement de l'ALSH « Les Galopins » modifié tel que présenté,
- Autorise son application immédiate.

Ainsi délibéré les an, jour et mois que dessus

Pour extrait conforme

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission à M. Le Sous-Préfet de Lodève le : et de la publication sur le site internet de la commune le :

SECRETAIRE DE SEA

E MAIRE

Michèle LERNOUT

Red

DELIBERATION DU CONS

Envoyé en préfecture le 14/02/2024 Recu en préfecture le 14/02/2024

Reçu en prefecture le 14/02/202

Publié le UNICIPAL

5²LO

Nombre de conseillers présents : 21 Nombre de conseillers votants : 25



\$D

2024-02-08 / 17

L'an deux mille vingt-quatre et le huit février à vingt heure trente, les membres du conseil municipal de la commune de SAINT-GELY-DU-FESC se sont réunis en Mairie, sous la présidence de Madame Michèle LERNOUT, Maire.

PRESENTS: M. LERNOUT, E. STEPHANY, L. CAPELLI, P. BURTE, Ch NAUDI, Ph LECLANT,

A. LAMOR, M. MAROT, M. MICHAUDET, B. PERIDIER, Ph TRINH-DUC, A. BUFFET, S. RAFFARD, C. CREISSENT, A. CAUSSIDIER-ALBOUY, JF ORTEGA, E. MASSART,

CI COURTOIS, G. FABRE, JL FELLOUS, Ch PUJOL,

ABSENTS: S. ALET a donné procuration à P. BURTE

A. MEYOUR a donné procuration à M. LERNOUT

M. PAMS

Ch FAY a donné procuration à Ch NAUDI

H. TAURAN

N. FABRE a donné procuration à L. CAPELLI

S GODIN V. RIVIERE

OBJET : ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH) « LES GALOPINS » - ACTUALISATION DU PROJET PEDAGOGIQUE

Madame Michèle LERNOUT, Maire, rappelle à l'assemblée que pour être habilités les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) doivent présenter un projet pédagogique régulièrement actualisé, en plus du projet éducatif et du règlement de fonctionnement de la structure.

Ce document est un outil obligatoire. Il est l'application directe du projet éducatif, et traduit l'engagement d'une équipe pédagogique dans un temps et un cadre donnés. Le projet pédagogique apporte notamment des précisions en ce qui concerne :

- les modalités d'accueil et de vie des enfants.
- l'utilisation d'installations et d'espaces,
- l'organisation des activités,
- la collaboration avec des intervenants extérieurs à l'équipe d'animation permanente.

Lors du contrôle effectué le 16 novembre 2023, la Caisse d'Allocation Familiale de l'Hérault a sollicité la mise à jour du projet pédagogique de l'ALSH « Les Galopins », et l'apposition de la date de cette mise à jour.

Pour répondre à la demande de la CAF de l'Hérault, Madame LERNOUT, propose aux conseillers :

- D'adopter l'actualisation du projet pédagogique de l'ALSH « Les Galopins »,
- De prévoir une application immédiate de ce document.

Le conseil municipal, our l'exposé de Madame LERNOUT et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Adopte l'actualisation du projet pédagogique de l'ALSH « Les Galopins »,
- Autorise son application immédiate.

Ainsi délibéré les an, jour et mois que dessus

Pour extrait conforme

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission à M. Le Sous-Préfet de Lodève le : et de la publication sur le site internet de la commune le :

SECRETAIRE DE SEANCE

Se ST-GENE MAIRE

REPRESENTATION OF THE PROPERTY OF THE PROPER





ALSH « LES GALOPINS » - PROJET PEDAGOGIQUE 2024 (approuvé par délibération du 08/02/2024)

Promouvoir le développemen connaissances	Promouvoir le développement de nouvelles connaissances et compétences	 Contribuer à l'épanouissement des enfants Promouvoir une démarche de projets participatifs 	Permettre aux enfants de dévelonner leur esnrit	Proposer des actions ayant un	yant un	Citica col marcarca i
			critique, participer à des choix et être source de proposition Leur apporter des expériences nouvelles ou complémentaires Les accompagner dans leurs projets en valorisant leurs initiatives	 réel intérêt pour les enfants et qui répondent à leurs besoins Par la diversité des pratiques proposées, développer chez l'enfant des connaissances et du savoir-faire qui se traduisent par la mise en place de projets d'actions 	fants et besoins chez nces et en en ons	Pour chaque objectif rattaché aux actions, des critères d'évaluation de nature différente permettent de juger : De leur pertinence : Ces critères permettent de mesurer si les objectifs des actions répondent aux attentes et besoins des bénéficiaires
						de ces critères réside dans la
Favoriser la cor et le partenariat	Favoriser la complémentarité et le partenariat	Organiser des temps de rencontre et de concertation	• Se mobiliser autour d'objectifs visant à favoriser la mise en place d'évènements partagés	Organiser des actions et ateliers ciblés en association avec différents services (multi-accueil, pôle jeunesse, maison de retraite)	et siation ss unesse,	Recurs Recurs
• Favoriser la des enfants	Favoriser la socialisation des enfants	Développer un esprit de collaboration et d'entraide	Développer les fondements de la communication et permettre de trouver sa place au sein d'un groupe	Proposer des actions et animations qui favorisent l'esprit d'équipe, l'entraide et le partage	ent raide et	ecture le 14/02/2024 cture le 14/02/2024 25555-19700101-ADM_2024_8-D 25

	Reçu en pr Publié le ID: 034-21		5-1970	0101	S -ADM_:	•	Pam ciper au développement • [
				Développer un esprit critique	la responsabilisation	Accompagner les enfants vers	Développer l'autonomie
	•	•		•			•
conscience de leurs responsabilités	collectivité Favoriser une prise de	Les aider à appréhender les contraintes de la vie en	enfants à faire par eux-mêmes	Inciter et encourager les	et envies	en fonction de leurs besoins	Permettre aux enfants d'utiliser leur temps de loisirs
 En les impliquant dans la réflexion et la création 	 En réglant les conflits et en interprétant les actes quotidiens 	collectives	 En invitant les enfants à participer aux tâches 		 Créer une identité propre aux mercredis et aux vacances 		 En aménageant des espaces dans une logique d'utilisation

République Française Département de l'Hérault Commune de SAINT GELY DU FESC

DELIBERATION DU CO

Envoyé en préfecture le 16/02/2024 Reçu en préfecture le 16/02/2024

Publié le

ID: 034-213402555-20240208-RH_2024DEL_02-DE

Nombre de conseillers en exercice : 29 Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de conseillers votants : 25



RH/DR

2024-02-08/18

L'an deux mille vingt-quatre et le huit février à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de SAINT GELY DU FESC se sont réunis en Mairie, sous la présidence de Madame Michèle LERNOUT, Maire.

PRESENTS: M. LERNOUT, E. STEPHANY, L. CAPELLI, P. BURTE, Ch NAUDI, Ph LECLANT,

A. LAMOR, M. MAROT, M. MICHAUDET, B. PERIDIER, Ph TRINH-DUC, A. BUFFET, S. RAFFARD, C. CREISSENT, A. CAUSSIDIER-ALBOUY, JF ORTEGA, E. MASSART,

CI COURTOIS, G. FABRE, JL FELLOUS, Ch PUJOL,

S. ALET a donné procuration à P. BURTE ABSENTS:

A. MEYOUR a donné procuration à M. LERNOUT

M. PAMS

Ch FAY a donné procuration à Ch NAUDI

H. TAURAN

N. FABRE a donné procuration à L. CAPELLI

S GODIN V. RIVIERE

OBJET: PERSONNEL TERRITORIAL - VERSEMENT D'UNE PRIME POUVOIR D'ACHAT EXCEPTIONNELLE FORFAITAIRE

Le Conseil Municipal,

Sur rapport de Madame Michèle LERNOUT, Maire,

VU le Code Général de la Fonction Publique,

VU la loi n° 2022-1158 du 16 août 2022 portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat,

VU le décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics de la fonction publique territoriale,

VU l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 31 janvier 2024 sur le versement d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire,

CONSIDÉRANT que le montant de cette prime est modulable en fonction du niveau de rémunération des agents

Le Maire propose au Conseil Municipal, afin d'amortir le choc de l'inflation et de soutenir le pouvoir d'achat des agents de la collectivité, d'instituer une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire et facultative pour les communes selon les modalités suivantes :

I BÉNÉFICIAIRES ET CONDITIONS D'ATTRIBUTION

La présente prime est attribuée aux agents fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels de droit public sous réserve de remplir les conditions cumulatives ci-dessous :

- avoir été nommés ou recrutés à une date d'effet antérieure au 1er janvier 2023,
- avoir perçu une rémunération brute inférieure ou égale à 39 000 euros au titre de la période courant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023,
- être employés et rémunérés par un employeur public au 30 juin 2023.

La rémunération brute prise en compte est celle perçue au titre de la période courant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023, déduction faite de la prime de garantie individuelle de pouvoir d'achat (GIPA) et de la rémunération issue des heures supplémentaires défiscalisées.

Publié le

II DÉTERMINATION DU MONTANT

ID: 034-213402555-20240208-RH Les montants pouvant être alloués varient en fonction de la rémunération de l'agent sur la période de reference. Dans la limite du plafond prévu pour chaque niveau de rémunération défini par le barème suivant :

Rémunération brute perçue au titre de la période courant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023	Montant maximum de la prime de pouvoir d'achat
Inférieure ou égale à 23 700 €	800€
Supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27 300 €	700€
Supérieure à 27 300 € et inférieure ou égale à 29 160 €	600€
Supérieure à 29 160 € et inférieure ou égale à 30 840 €	500 €
Supérieure à 30 840 € et inférieure ou égale à 32 280 €	400€
Supérieure à 32 280 € et inférieure ou égale à 33 600 €	350 €
Supérieure à 33 600 € et inférieure ou égale à 39 000 €	300 €

Le montant de la prime, est réduit à proportion de la quotité de travail et de la durée d'emploi sur la période courant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023.

Lorsque l'agent n'a pas été employé et rémunéré pendant la totalité de la période du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023, le montant de la rémunération brute est divisé par le nombre de mois rémunérés sur cette même période puis multiplié par douze pour déterminer la rémunération brute.

Lorsque plusieurs employeurs publics ont successivement employé et rémunéré l'agent au cours de la période du ler juillet 2022 au 30 juin 2023, la rémunération prise en compte est celle versée par l'employeur qui emploje et rémunère l'agent au 30 juin 2023, corrigée si besoin pour correspondre à une année pleine.

III CONDITIONS DE VERSEMENT

Cette prime sera versée en une seule fois avec les salaires de mars 2024. Elle n'est pas reconductible.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Madame Michèle LERNOUT, et, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

DECIDE:

- d'instituer une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire telle que présentée ci-dessus ;
- de prévoir et d'inscrire les crédits correspondants au budget.

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

SECRETAIRE DE SEANCE

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission à M. Le Sous-Préfet de Lodève le : et de la publication sur le site internet de la commune le:

Michèle LERNOUT